

Bulletin municipal

SAINT-PAUL

Pays de Bray



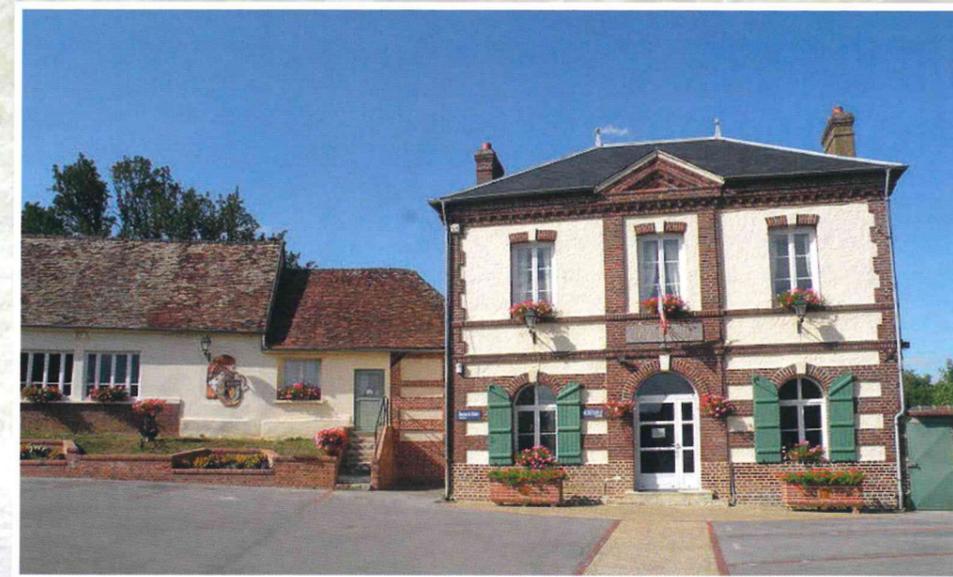
2022



Le Maire de Saint-Paul  
et son Conseil municipal  
vous présentent leurs  
meilleurs vœux  
2023

# SOMMAIRE

<b>Editorial</b> .....	<b>p 5</b>	Commission Sécurité	
<b>La Mairie</b> .....	<b>p 6</b>	Commission Scolaire	
Le conseil municipal, les commissions communales et les permanences des élus		Sous-Commission centre de loisirs	
<b>La Mairie vous informe</b> .....	<b>p 8</b>	Sous-Commission cantine	
État civil (naissances, mariages, décès).....	p 8	Commission Fleurissement	
Numéros utiles.....	p 9	La Bibliothèque municipale	
Assistantes maternelles.....	p 9	<b>Plan de Saint-Paul</b> .....	<b>p 34-35</b>
Informations importantes.....	p 9	<b>La Vie Communale et Associative</b> .....	<b>p 37</b>
Installation dans la commune, changement de domicile, locations de salle		La fête de Pâques	
Santé.....	p 10	L'obscura machine	
Autres informations.....	p 11	Le marché dominical,	
La demande de carte d'identité ou de passeport, le permis de conduire et certificat d'immatriculation, le guide du bon voisinage et rappel citoyen,		L'école du Ruisseau,	
le bruit, les feux, les animaux, la circulation et le stationnement, la propreté,		La fête communale,	
l'arrêté de déneigement, les plantations et tailles des arbres et haies		La commémoration du 11 Novembre,	
L'Agglomération du Beauvaisis.....	p 13	La journée du patrimoine à l'Abbaye,	
Prêt de matériels, ramassage des ordures ménagères et déchets végétaux		Exposition «Prix de peinture»,	
Les employés municipaux et leurs activités.....	p 16	La Master Class,	
Rappel des réunions de Conseil Municipal.....	p 17	La Journée " Saint-Paul Motos anciennes "	
Déposer son permis de construire en ligne.....	p 17	L'Amicale des chasseurs de Saint-Paul	
<b>La croix Gréal</b> .....	<b>p 20</b>	L'Amicale des pêcheurs de Saint-Paul	
<b>Saint-Paul Loisirs Michel Compagnon</b> .....	<b>p 22</b>	Association des Parents d'Elèves (APE)	
<b>Les Commissions</b> .....	<b>p 28</b>	Association pour la sauvegarde de l'église (ASESP)	
Commission Animation - sports, gestion du complexe et relations avec les associations locales		Club de l'Âge d'or Émile Bourguignon	
Commission Urbanisme		Le football club de Saint-Paul	
Commission Travaux d'entretien et gestion du Cimetière		La truite de l'Avelon	
Commission Voirie		Tennis club de Saint-Paul	
Bois communaux		La boule Saint-Pauloise	
Commission Environnement, Cadre de vie et petit patrimoine		Comité des fêtes	
Commission Travaux neufs et restauration de l'église		Saint-Paul badminton	
Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)		SPP Roller	
		Atelier Aimé Hédin	
		Le Basket Ball à Saint-Paul	
		Le Judo club	
		Venue du Père Noël pour les enfants de l'école du Ruisseau	



# BÂTISSEURS DE VOTRE TERRITOIRE



TERRASSEMENT  
TRAVAUX ROUTIERS  
RÉSEAUX D'EAU  
ET ASSAINISSEMENT  
AMÉNAGEMENT URBAIN



→ [www.lhotellier.fr](http://www.lhotellier.fr)

30 Avenue Salvador Allende  
60000 Beauvais



# EDITORIAL

Chers concitoyens et bien chers amis,

L'année 2022 qui s'achève a été bien compliquée avec une succession de lois et de décrets principalement dans le cadre de l'urbanisme et dans le domaine financier.

Un certain nombre de réalisations ont été faites sur notre territoire, toujours très onéreuses mais bien subventionnées par les services de l'État, du département, de l'agglomération du Beauvaisis, et de la région des Hauts de France. Cela a été le cas pour l'aménagement du centre de loisirs Michel Compagnon et la réfection complète de la rue du Fond de Val dite de Saint Germain. La participation financière de la commune, elle a été prélevée sur les fonds libres, aucune demande n'a été faite en banque ce qui fait que nous n'avons aucun endettement. Par ailleurs, je vous rappelle que les impôts, les frais du périscolaire, de la cantine et de la garderie n'ont pas été augmentés depuis 2006. Par contre, un certain nombre de foyers ont vu leur impôt foncier nettement augmenter. Cela est dû à une décision du Ministère des finances concernant la valeur locative et la suppression des catégories 6 à 8.

Des parents pourraient avoir été surpris de recevoir un avis d'huissier concernant le règlement des cantines, garderies et du centre, sachant qu'il doit être effectué dans les jours après réception. Cette décision a été prise par les services de l'État.

J'étudie actuellement, avec les adjoints responsables, l'encadrement de différents services, la gestion du complexe, du périscolaire et de la surveillance de l'Espace Loisir du Becquet.

Pour l'année 2023, compte tenu des augmentations très sensibles du coût de l'électricité, une étude sera lancée pour l'éclairage public, de la généralisation des lampes Led plus économiques, déjà 25% du réseau est équipé. Cette nouvelle application pourrait être prévue sur 2 années.

Pour les travaux de voirie, priorité est donnée à la réfection de la rue de l'Abbaye avec l'enfouissement des lignes.

Nous avons un projet d'aménagement du délaissé des services de l'État à la Croix Gréal. Réhabiliter ce secteur du village qui est une entrée de l'agglomération du Beauvaisis, pourrait peut-être la rendre comme elle était à l'origine. Je suis actuellement en train d'en négocier avec la DDT la rétrocession au profit de notre commune.

Au niveau de la vie associative, nous sommes toujours performants grâce au dévouement bénévole des présidents et de leurs bureaux. Je les remercie bien vivement.

Dans notre nouvelle propriété du centre Michel Compagnon, les locaux ont été réhabilités dans un temps record avec une majorité d'artisans et d'entrepreneurs de Saint-Paul, pour qui j'ai le meilleur respect.

L'aménagement d'un parcours de santé est en cours; il sera opérationnel au printemps prochain. (le financement étant assuré à 80% par le département et le solde pour la commune sur ses fonds libres)

Dans ce nouveau domaine communal nous recevons déjà depuis juillet dernier de nombreux enfants les mercredis, ce qui sera étendu en 2023 aux petites vacances et au mois de juillet (les vacances de fin d'année n'étant pas pour l'instant retenues).



Dans les fêtes marquantes pour 2023 à l'exemple de celles qui ont été données en 2022, le comité des fêtes avec son dynamisme, son président et toute son équipe nous réservent encore bien de surprises.

L'association des parents d'élèves avec ses différentes manifestations : brocante, kermesse procure aussi beaucoup de vie au village rassemblant les habitants, les parents et les enfants. Toutes les autres associations sportives ou culturelles donnent également une valeur au village ce qui n'est pas non plus négligeable.

Par ailleurs, je vous informe que du 19 janvier au 18 février 2023, 3 agents recenseurs sillonneront notre village afin de procéder au recensement de la population en partenariat avec l'INSEE.

Mes remerciements :

- tout particulièrement à mon équipe municipale pour leur disponibilité, à laquelle j'associe l'ensemble des services de la mairie, techniques et scolaires pour leur dévouement, leur travail et l'intérêt qu'ils portent à notre commune.
  - également aux services d'ENEDIS, Orange, Veolia, la Poste, les éboueurs, les pompiers et les gendarmes qui répondent rapidement à nos appels.
  - bien sincèrement aux annonceurs, commerçants, artisans, industriels locaux malgré leurs difficultés financières, pour leur participation à la réalisation de ce bulletin annuel.
  - Un dernier remerciement spécial à la direction du Parc Saint-Paul pour sa générosité à l'encontre des enfants de l'école et des personnes âgées du Club de l'Age d'Or
- Pour cette nouvelle année 2023, j'aurai une pensée particulière à tous celles et ceux qui nous ont quittés trop prématurément.

Je vous souhaite beaucoup de bonheur, la meilleure santé possible et dans le cas de votre disponibilité une participation active à la vie de notre bon village.

Votre maire, Gérard Hédin

Polyservices  
imprimeur

IMPRIMER...  
...bien plus qu'un métier !

Offset, Numérique et Grand format



APPLIQUÉ ET RÉACTIF

16 rue d'Amiens - BEAUVAIS - 03 44 05 51 51 - [contact@polyservices.fr](mailto:contact@polyservices.fr)

## Le Nouveau Conseil Municipal

Le maire : HÉDIN Gérard

### Les adjoints :

1<sup>er</sup> adjoint : LECAS Jean-Claude  
 2<sup>ème</sup> adjoint : BRAECKEVELT Francine  
 3<sup>ème</sup> adjoint : BEAUDOU Gérard  
 4<sup>ème</sup> adjoint : ALLART Nathalie  
 5<sup>ème</sup> adjoint : LEMOINE Michael

### Les conseillers délégués :

DAVESNE Françoise, ROGER Pascal, BOUSSAID Hassina, PERRIN Arnaud, LEJEUNE Pascal

### Les conseillers :

LAUTHIER Monique, REMIA Alexandre, LEFEUVRE Françoise, ALLART Olivier, GALLI Aurore, LELEU Sami, MALLARD Laurence, LE GALLEU Julia.

## Les commissions communales

### Commission Animation – Sports :

#### Responsable : LECAS Jean-Claude

PERRIN Arnaud, ROGER Pascal, GALLI Aurore, LE GALLEU Julia, LEJEUNE Pascal, REMIA Alexandre, ALLART Nathalie, LELEU Sami, Membres cooptés : les Présidents d'Associations.

### Sous-Commission Comité des fêtes - Marché :

#### Responsable : PERRIN Arnaud

LECAS Jean-Claude, ROGER Pascal, GALLI Aurore, LE GALLEU Julia, LEJEUNE Pascal, REMIA Alexandre, ALLART Nathalie, LELEU Sami, Membres cooptés : les Présidents d'Associations.

### Sous-Commission : Culture :

#### Responsable : BEAUDOU Gérard

BOUSSAID Hassina, ROGER Pascal, HÉDIN Gérard  
 Membres cooptés : BEAUDOU Thérèse, PERRIN Magalie

### Sous-Commission : Gestion informatique :

#### Responsable : LECAS Jean-Claude

Membre coopté : GALLI Jimmy

### Commission Urbanisme :

#### Responsable : LEMOINE Michaël

BEAUDOU Gérard, DAVESNE Françoise, LELEU Sami, ROGER Pascal, LEFEUVRE Françoise, LEJEUNE Pascal

### Commission Cadre de Vie et Environnement :

#### Responsable : DAVESNE Françoise

LEFEUVRE Françoise, BOUSSAID Hassina, LAUTHIER Monique, LEMOINE Michaël, PERRIN Arnaud, ALLART Nathalie.  
 Membres cooptés : LAMBREY Marie-Léa, ROQUETTE Pierre, LÉCHAPPÉ Danielle, AMBROISE Daniel, MIGNOT Marie-Céline, QUESADA Romain.

### Sous-Commission Petit Patrimoine :

#### Responsable : LEFEUVRE Françoise

BOUSSAID Hassina, DAVESNE Françoise, LAUTHIER Monique, LEMOINE Michaël, PERRIN Arnaud, ALLART Nathalie.

### Commission des Finances (contrôle financier R2222-3 du CGCT) :

#### Responsable : HÉDIN Gérard

Les 5 Adjoints  
 Les 5 Conseillers Délégués  
 Et les membres du conseil : LAUTHIER Monique, LE GALLEU Julia,

### Sous-Commission : Attribution Logement

#### Présidente : Francine BRAECKEVELT

LE GALLEU Julia

### Commission Appel d'Offre

#### Président : HÉDIN Gérard

Membres titulaires : LECAS Jean-Claude, BEAUDOU Gérard, LEJEUNE Pascal  
 Membres suppléants : BRAECKEVELT Francine, LEMOINE Michaël, LE GALLEU Julia

### Commission ouverture des plis :

#### Président : HÉDIN Gérard

Membres titulaires : LECAS Jean-Claude, BEAUDOU Gérard, LEJEUNE Pascal  
 Membres suppléants : BRAECKEVELT Francine, LEMOINE Michaël, LE GALLEU Julia

### Commission Voirie :

#### Responsable : LEJEUNE Pascal

ROGER Pascal, BEAUDOU Gérard, DAVESNE Françoise, LE GALLEU Julia, PERRIN Arnaud, REMIA Alexandre  
 Membre coopté : FRANÇOIS Jean-Marie

### Sous-Commission : Bois Communaux, chemins, foncier non bâti :

#### Responsable : ALLART Olivier

REMA Alexandre  
 Membre coopté : FRANÇOIS Jean-Marie

### Sous-Commission : Fleurissement, Noël des enfants et décorations de Noël :

#### Responsable : ALLART Nathalie

BEAUDOU Gérard, GALLI Aurore, MALLARD Laurence  
 Membre coopté : GAQUER Edwige

### Commission Sécurité :

#### Responsable : ROGER Pascal

PERRIN Arnaud  
 Membre coopté : FRANÇOIS Jean-Marie

### Sous-Commission : Service funéraire

#### Responsable : LEMOINE Michaël

### Commission Travaux neuf :

#### Responsable : BEAUDOU Gérard

DAVESNE Françoise, LEJEUNE Pascal, LE GALLEU Julia

### Commission Travaux d'entretien – gestion du cimetière :

#### Responsable : LEMOINE Michaël

LEJEUNE Pascal, REMIA Alexandre, PERRIN Arnaud  
 Membre coopté : DUPONT Laëtitia

### Commission Scolaire, Conseil d'école, et en relation étroite avec la Directrice d'École et l'APE :

#### Responsable : BOUSSAID Hassina

Suppléante : LAUTHIER Monique

### Sous-Commission Périscolaire (garderie):

#### Responsable : BOUSSAID Hassina

LAUTHIER Monique.

### Sous-Commission Cantine municipale :

#### Responsable : ALLART Nathalie

LAUTHIER Monique.

### Sous-Commission bibliothèque municipale :

#### Responsable : LAUTHIER Monique

### Centre d'Action Social (C.C.A.S.)

#### Président : HEDIN Gérard

Vice-Présidente : BRAECKEVELT Francine

Membres du Conseil : ALLART Nathalie, PERRIN Arnaud, ROGER Pascal, LAUTHIER Monique, MALLARD Laurence.

### Les membres nommés par le Maire :

CUNHA Marie-Claire, HEDIN Marjorie, GAQUER Edwige, EMARD Josette, DUPONT Laëtitia et LEMAIRE Nadine.

BRAECKEVELT Francine pour l'association familiale, ALLART Nathalie pour le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, BRAECKEVELT Francine pour les associations de retraités et personnes âgées, LEMOINE Michaël pour les associations des personnes handicapées.

### Nomination du délégué auprès du Syndicat départemental d'électricité (SE60)

Titulaire : LEJEUNE Pascal

### Nomination des délégués auprès du Syndicat Bassin de Natation de Savignies

Titulaires : ALLART Nathalie, BOUSSAID Hassina

### Nomination auprès du Syndicat d'adduction d'eau de l'Agglomération de Beauvais, relations avec le SDIS et Véolia

Titulaires : LEMOINE Michaël et LEJEUNE Pascal

Suppléants : BRAECKEVELT Francine et ROGER Pascal.

### Nomination du délégué auprès du CNAS

LEMOINE Michaël

### Nominations des délégués auprès de l'Agglomération du Beauvaisis

Titulaire : HÉDIN Gérard

Suppléante : DAVESNE Françoise

### Conseil de l'Avenir

REMA Alexandre, GALLI Aurore, LE GALLEU Julia

### GEMAPI

Titulaires : LEMOINE Michaël et DAVESNE Françoise

Suppléants : LECAS Jean-Claude et Gérard BEAUDOU

## Permanences des élus :

### Le Maire HÉDIN Gérard :

permanence tous les matins uniquement sur rendez-vous.

### Les Adjoints et les Conseillers Délégués :

uniquement sur rendez-vous



## DSF Construction

M. DOS SANTOS FERREIRA Joaquim,  
 artisan qualifié depuis plus de 25 ans.

Fort de son expérience, de son savoir-faire et de ses qualifications en la matière, il vous propose son intervention dans plusieurs domaines :

- Construction neuve et rénovation
- Terrasse, pavage
- Carrelage, faïence
- Ravalement, pose de pierres
- Maçon plaquiste
- Couverture, charpente traditionnelle
- Travaux d'isolation
- Pose de fenêtres, portails, clôtures...

En outre, vous pouvez bénéficier d'un projet clé en main  
 N'hésitez pas à nous contacter, nos devis sont gratuits.

Retrouvez nos réalisations  
 sur notre page  
 f DSF Construction



16, rue des potiers – 60650 SAINT-PAUL  
 Tél. : 03 44 46 06 54 • Portable : 06 23 92 75 67  
 E-mail : dsf.construction@orange.fr

Site de Saint-Paul : [www.stpaul60.fr](http://www.stpaul60.fr)

## État-civil



### Naissances

THUAULT BLED Célestine	23 janvier
PLUYM Sacha	15 avril
LAMORY Léna	04 mai
GAITE Côme	16 mai
TALBOT Lou	31 mai
SOADRINE Lyah	25 juillet
FOURQUIER Mia	1 <sup>er</sup> octobre



### Mariages

DESCHAMPS-BERGER Clément et MORETO Lauriane	21 mai
BAUMONT Quentin et GAMBLIN Claire	16 juillet
CARBONNIER Lucas et ROBACHE Constance	28 juillet
CHILLOUX David et DESMIDT Marjorie	17 septembre
BOULOGE Loïc et MALONGA Mylène	17 septembre



### Décès

GAMBART Jean	27 décembre 2021
SARING Daniel	23 janvier
BOUSSAID Ahmed	11 avril
PAUWELS née VANGREVELINGE Thérèse	06 mai
MALLARD Lucien	25 juin
IBERT Pascal	02 août
TECHMANSKI née LUCZYK Maria	04 août
PONTOIS Joëlle	29 août
VANLEMBERGHE née VÉLU Ghislaine	05 décembre
DAMIS Jean-Claude	9 décembre
PINGLIEZ Michel	10 décembre
DESJARDINS née BOITEL Hélène	15 décembre

*Certains mariages ou naissances ne sont pas inscrits sur cette liste car les intéressés ne nous ont pas autorisé à le faire.*

**EvoluPharm**  
La marque des pharmaciens au prix le plus juste®  
Retrouvez-nous sur

**ANDRE VAN BEEK**  
Artiste peintre  
1, rue des Auges - D931  
60650 SAINT-PAUL  
Tél. 03 44 82 20 18  
info@andrevanbeek.fr  
Location de salle de réception - Visite de jardin



## Numéros utiles

**Mairie** : 2, rue du Feu Saint-Jean  
Standard : 03.44.82.20.23  
Courriel : [mairie@stpaul60.fr](mailto:mairie@stpaul60.fr)  
Site : [www.stpaul60.fr](http://www.stpaul60.fr)  
Facebook : Commune de Saint-Paul-Oise

### Secrétariat de mairie : Accueil du public :

Les lundi, mardi et jeudi : de 9h00 à 11h45 et de 14h00 à 17h00  
Les mercredi, vendredi et samedi : de 9h00 à 11h45

### Agence Postale Communale (APC)

2, rue du Feu Saint-Jean • Tél. : 03 44 82 24 50  
Lundi 14h à 16h45 • Mercredi 9h à 12h  
Vendredi 9h à 12h • Samedi 9h à 12h

### Bibliothèque municipale :

Rue des Courtillets 03 44 46 92 67  
Courriel : [bibliotheque-st-paul@orange.fr](mailto:bibliotheque-st-paul@orange.fr)

### École du Ruisseau : directrice Madame Ternisien

16, rue de l'Avelon 03.44.82.16.96

### Agglomération du Beauvaisis : 03.44.15.68.00

48, rue Desgroux 60 000 BEAUVAIS

### Gendarmerie nationale :

Brigade d'Auneuil - 168 avenue Foch - 60390 Auneuil  
Tel : 03.44.47.59.17

En cas de besoin composez-le : 17

### SAMU :

15 ou 112 depuis un téléphone portable

### POMPIERS :

18 ou 112 depuis un téléphone portable

### Hôpital de Beauvais : 03.44.11.21.21

### Aménagement du Centre Bourg, rue de l'Abbaye

Ouvert de 9h à 12h et de 13h à 17h, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

### Infirmière : Mme JALLET 44, rue de l'Abbaye : 03.44.04.17.03

### Docteur DULUC : 46, rue de l'Abbaye : 03.44.03.50.69

### Kiné : 40, rue de l'Abbaye : 09 81 01 75 98 ou 06 95 31 23 88

### Dépannage EDF : 0 810 33 080

### Téléphone Orange : le service clients par téléphone :

- 10 13 assistance technique ligne fixe 24h/7j
- 10 14 service commercial ligne fixe
- 39 00 assistance internet/TV/téléphone/ la Fibre
- Internet haut débit par satellite : 0 800 665 550

Pour connaître **la pharmacie de garde** la plus proche composez le 3237 (0.34€ TTC/min)

### Allo enfance maltraitée et adultes en difficulté : 119

### Accueil sans domicile fixe : 115

### Drogues, alcool, tabac info service : 113

### Sida info service : 0 800 840 800

### Ecoute cancer : 0 810 810 821

### Ecoute alcool : 0 811 91 30 30

### Alcooliques anonymes : 03.44.53.68.68

### Ecoute cannabis : 0 811 91 20 20

### Ecoute suicide : 01.45.39.40.00

### Planning familial : 03.44.20.34.65

### Centre anti-poison :

Lille 08.25.81.28.22 - Paris : 01.40.05.48.48 - Reims : 03.26.86.26.86

### Perte ou vol de carte bancaire et chéquier :

Pour faire opposition sur votre carte bancaire : 0 892 705 705 - chéquier : 0 892 68 32 08

### Gare routière : 03.44.45.23.09

### Paroisse Notre-Dame de l'Avelon (prêtre) :

8, rue Philippe de Beaumanoir - 60000 BEAUVAIS 03.44.45.38.52



**Assistante Maternelle**



## Assistantes maternelles :

### ALLART Nathalie

1 Clos du Becquet - 06 24 61 21 23

### BAIS Laëtitia

19c rue des Auges - 06 19 13 01 72

### FERREIRA Samantha

2 Chemin des Troux à Terre - 06 14 62 65 72

## Informations importantes :

**Si vous vous installez dans la commune :** merci de vous présenter en mairie afin de vous faire connaître, pour que l'on puisse vous inscrire dans notre fichier population et si vous le souhaitez, vous inscrire sur les listes électorales.

**Si vous changez de domicile :** signalez votre départ à tous les organismes dont vous dépendez et faites faire les changements d'adresse sur votre carte grise et vos papiers d'identité.

La SA HLM vous informe de la mise en place d'un numéro de téléphone unique pour nos habitants, le 03.60.05.20.20 non surtaxé. Pour un service de conciergerie équipé de téléopérateurs en charge de répondre aux sollicitations des locataires et d'assurer un service de qualité individualisé (envoi de SMS à chaque étape du traitement de la sollicitation et rappel pour s'assurer de leur satisfaction).

## Salle Dany Boquelet et festive

### Tarif location et chauffage Salle Dany Boquelet

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, la Salle Dany Boquelet est mise à disposition à d'éventuels locataires aux horaires suivants :

- Du vendredi avec remise de clefs et état des lieux pour une cérémonie du samedi ou dimanche, l'horaire limite d'occupa-

# LA MAIRIE VOUS INFORME

tion est fixé à 22h00 (éventuellement une dérogation pourra être accordée par Monsieur le maire, si le prolongement de cet horaire est nécessaire et utile).

## Ci-dessous les tarifs et conditions :

Capacité : 80 personnes

Location du vendredi au lundi

État des lieux d'entrée : vendredi 12h15

État des lieux de sortie : lundi 9h00

Chauffage du 15 octobre au 31 mars (si besoin)

### Habitants de Saint-Paul :

Tarif : 200.00€ + 100.00€ chauffage soit 300.00€

Chèque de caution : montant total de la location

### Hors habitants :

Tarif : 600.00€ + 100.00€ chauffage soit 700.00€

Chèque de caution : montant total de la location

Location de vaisselles : voir club de l'Âge d'Or

## Documents à fournir pour la réservation :

- Un chèque du montant de la location à l'ordre du Trésor Public.
- Un chèque de caution à l'ordre du Trésor Public.
- Une attestation d'assurance couvrant les risques inhérents à la location.
- Les documents permettant de justifier la réalité de l'événement familial.

Il est strictement interdit de faire une sous location, le titre de location est nominatif et ne peut être cédé à une autre personne. Les contrats de location effectués antérieurement au 1er janvier 2023 se verront réactualisés

## Tarif location salle festive du Complexe

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, la salle festive et la halle sont mises à disposition à d'éventuels locataires aux horaires suivants :

### Salle Festive :

Capacité : 250 personnes

Location du vendredi au dimanche

Etat des lieux d'entrée : vendredi 18h00

Etat des lieux de sortie : dimanche 20h00

### Habitants de Saint-Paul :

Tarif : 800.00 € + 100.00 € de désinfection soit 900.00 €

Chèque de caution : 1 000.00 €

Arrhes 20 % : 180.00€

### Hors habitants :

Tarif : 2 000.00€ + 100.00 € de désinfection soit 2 100.00 €

Chèque de caution 2 000.00 €

Arrhes 20 % : 400.00 €

Location de vaisselles : 150 € les 120 couverts

au-delà de 120 couverts 1.25€/ couverts

Location de l'auto-laveuse : 100.00 €

### Halle

Location le samedi de 9h30 à 20h00

Habitants Saint-Paul : 100 €

Hors habitants : 150

Options : Tables + bancs : 50 €

Rideaux de protection 50 €

Chèque de caution : 500 €

Arrhes 50 % du montant total

## Documents à fournir pour la réservation :

- Un chèque du montant de la location à l'ordre du Trésor Public.
- Un chèque de caution à l'ordre du Trésor Public.
- Une attestation d'assurance couvrant les risques inhérents à la location.
- Les documents permettant de justifier la réalité de l'événement familial.

Il est strictement interdit de faire une sous location, le titre de location est nominatif et ne peut être cédé à une autre personne. Les contrats de location effectués antérieurement au 1er janvier 2023 se verront réactualisés.

## Centre Bourg :

### Un pôle santé...



### - UNE INFIRMIÈRE :

M<sup>me</sup> JALLET :

Une infirmière diplômée d'Etat installée dans son cabinet au 44 rue de l'Abbaye depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009, vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 9h30 pour des prises de sang, des pansements ou également pour des soins à domicile au 03 44 04 17 03 pour prise de sang, pansements, soins palliatifs.

### - UN MÉDECIN

D' DULUC :

Un médecin traitant a également son cabinet au 46, rue de l'Abbaye. Pour les RDV contacter le secrétariat au 03 44 03 50 69.

### - UN KINÉSITHÉRAPEUTE :

M. DAMATAR Ciprian

De 13h à 18h, du lundi au vendredi

Téléphone : 09 81 01 75 98

# LA MAIRIE VOUS INFORME

## SOS Médecins

36-38 Av. Salvador Allende - Bâtiment F - 60000 Beauvais

- Ouvert 24h/24 7j/7 toute l'année (y compris la nuit, jours fériés, week-ends)
- Consultations à la structure et visites dans un rayon de 7 km
- 15 médecins généralistes et urgentistes
- 6 salles de consultation dont une salle d'urgence
- Réalisation d'Electrocardiogrammes, sutures, oxygénothérapie.
- Tarif : 25€ le jour comme chez le médecin traitant (remboursé à 100%)
- Les consultations de nuit, week-ends et visites sont remboursées à 100%
- Toutes les informations sont disponibles sur notre page facebook à « Sos Médecins Beauvais ».



Ouverture de la structure SOS MÉDECINS BEAUVAIS le 2 novembre 36-38 avenue Salvador Allende 60 000 Beauvais

Consultations et visites

Ouvert 24h/24, 7jours/7

Pour prendre rendez-vous :

Appelez le 08 00 00 00 00

ou

utilisez le QR code

ou

visitez le site

beauvais.rdvvasos.fr

02 33 01 53 41

## Autres informations



### Demande de carte d'identité ou de passeport

Les démarches sont à faire à la mairie de Beauvais ou dans les mairies d'Auneuil, de Lachapelle-aux-Pots ou du Coudray-Saint-Germer. Nous vous conseillons de prendre rendez-vous avant de vous déplacer.

Pour demander une carte d'identité, les pièces justificatives nécessaires dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'un passeport.

La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans. Elle est gratuite.

Selon votre situation vous pouvez aller sur le site service-public.fr afin de connaître les pièces à fournir. Vous pourrez également faire une pré-inscription en ligne.

Pour obtenir un passeport biométrique, il faut vous rendre dans une mairie équipée avec les pièces justificatives nécessaires. Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'une carte d'identité sécurisée...

**Le passeport d'une personne majeure est valable 10 ans.**

**Celui d'un enfant mineur est valable 5 ans.**

**Adultes : 86 €**

**Enfants de 0 à 14 ans : 17 €**

**de 15 à 17 ans : 42 €**

Les documents ne sont pas fabriqués sur place et ne peuvent donc pas être délivrés immédiatement. Les délais de fabrication

dépendent du lieu et de la période de la demande. Par exemple, à l'approche des vacances d'été, les délais sont susceptibles d'augmenter de manière significative.

Si vous avez indiqué un numéro de téléphone portable sur le formulaire de demande, vous recevrez un SMS lorsque le passeport sera disponible.

## Permis de conduire et certificats d'immatriculation

Dans le cadre du Plan Préfecture Nouvelle Génération (PPNG) les procédures relatives aux permis de conduire et aux certificats d'immatriculation sont désormais accessibles en ligne sur le site officiel sécurisé :

<https://ants.gouv.fr>

La fabrication des permis et cartes grises a cessé définitivement en préfecture et sous-préfecture au profit de procédures dématérialisées.

Mise en service d'un serveur vocal interactif (SVI) national destiné à renseigner sur les différents titres (certificat d'immatriculation des véhicules, permis de conduire, carte nationale d'identité et passeport). Les usagers pourront y accéder via un n° national unique : 34 00.

## Recensement

Le prochain recensement de la population se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023.



## Guide du bon voisinage et rappel citoyen

Soucieux du cadre de vie des Saint-Paulois, de leur tranquillité et de leur bien-être, nous avons le plaisir de vous adresser ce petit rappel du bon voisinage, destiné à vous sensibiliser sur les règles de la vie collective dans notre commune, et attirons votre attention sur certaines gênes que peuvent occasionner, par exemple, les nuisances sonores, les haies qui empiètent sur les espaces publics et privés et les vitesses excessives.

## Le bruit

Le bruit est considéré comme excessif (et donc sanctionnable) dès lors qu'il porte « atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité ». (Article 1336-7 du Code de la Santé Publique)

Et cela, de jour comme de nuit. Or, il est à la portée de tous d'adopter des gestes simples et de respecter quelques règles de savoir vivre. L'utilisation d'engins « bruyants » (tondeuses, tronçonneuses...) est autorisée **du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h (interdit de 12h à 14h) et autorisée les dimanches et jours fériés de 9h30 à 13h.**



## Les Feux

### RAPPEL : il est interdit de brûler à l'air libre des déchets.

Contrairement aux années précédentes, où le maire pouvait donner dérogation à ses administrés pour brûler au sein de leur propriété des déchets verts (herbes, arbustes, arbres...) dorénavant, seul le Préfet est compétent pour gérer les éventuelles dérogations à l'interdiction du brûlage à l'air libre.

## Les animaux



Des chiens errants, évidemment sans leur maître, se déplacent dans le village sur les routes et chemins, au risque de provoquer des accidents.

Des plaintes ont été déposées en mairie concernant les déjections canines. Merci de faire le nécessaire, ils ne savent pas les ramasser eux-mêmes.

Les chiens de toutes tailles, réputés mordeurs ou agressifs, doivent être muselés même lorsqu'ils sont tenus en laisse.

Les propriétaires de chiens potentiellement dangereux (chiens d'attaque et chiens de garde et de défense) sont tenus de déclarer leur chien à la mairie de résidence depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1999.

Les aboiements des chiens : les propriétaires et gardiens sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour préserver la tranquillité du voisinage.

Avant d'appeler le maire ou la police, informez d'abord, de manière aimable et respectueuse, la personne responsable... qui ne sait peut-être pas que son chien aboie durant son absence.



## La circulation et stationnement

Les bruits des engins motorisés (de loisirs) ou des manifestations festives peuvent être évités en faisant tout simplement appel à la responsabilité et au bon sens de chacun.

Nous ne comptons plus les automobilistes ou les motards circulant dans le village à une vitesse excessive, ne respectant pas le code de la route et stationnant sur des lieux interdits. La gendarmerie, prévenue, dressera procès-verbal, en particulier : rue de la Pilonne, rue de la Prairie, rue de l'Abbaye, rue du Chauffour et rue des Tilleuls.

Tout automobiliste est tenu de se garer aux endroits non gênants et de respecter les zones de stationnement interdit. Tout est question de comportement citoyen !

**Stationner sur un endroit gênant peut provoquer un accident... dont vous seriez responsable !**

Rappel sur notre commune : la vitesse sur nos voies communales étroites et dangereuses est limitée à **50 km/h** route de la Pilonne, **45 km/h** sur l'ensemble du réseau routier et **30 km/h** sur le secteur environnant les écoles du Ruisseau, la Résidence l'Orée du Bois, les Clos du Becquet, de l'Avelon, la rue de l'Abbaye, la rue du Chauffour et la rue des Auges.

## La propreté

Le plaisir de se promener dans les rues de la commune dépend pour beaucoup de la propreté de l'environnement et des espaces verts. Quoi de plus déplaisant pour un riverain de voir son quartier, sa rue, mal entretenus et salis, par des jets sur la voie publique de sacs « Macdo » par exemple !!!

Un peu de civisme peut remédier à ce genre de désagrément. Il en est de même pour les caniveaux et grilles d'évacuation des eaux de ruissellement, les mauvaises herbes en bordure de propriété, les endroits de passage en cas de neige ou de verglas : **leur nettoyage et déblayement incombent aux résidents immédiats.**

### ARRETE DU MAIRE N° 50-22 SECURITE PUBLIQUE

\*\*\*\*\*

### ARRETE PRESCRIVANT LE DENEIGEMENT ET L'ENLEVEMENT DU VERGLAS

Le Maire de la Commune de Saint-Paul,  
Vu le code général des collectivités territoriales, l'article L 2212-1 alinéa 1, Vu le code de la route,

Vu le règlement sanitaire départemental précisant que les arrêtés municipaux fixent les obligations spéciales des riverains des voies publiques en temps de neige et de verglas,

Considérant que l'entretien des voies publiques et des trottoirs par temps de neige et de verglas est le moyen le plus efficace d'assurer la salubrité et de prémunir les habitants contre les risques d'accidents,

Considérant que les mesures prises par les autorités ne peuvent donner des résultats satisfaisants qu'autant que les habitants participent, en ce qui les concerne, à leur exécution et remplissent les obligations qui leur sont imposées par la loi dans l'intérêt de tous,

#### ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : Dans les temps de neige ou de verglas, les propriétaires ou locataires sont tenus de racler puis balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes, jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. S'il n'existe pas de trottoir, le raclage et balayage doivent se faire sur un espace de 1 mètre de largeur à partir du mur de façade ou de la clôture. En cas de verglas, il convient de jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant les maisons.

**Article 2** : En temps de gelée, il est interdit de sortir sur la rue les neiges ou les glaces provenant des cours, des jardins, de l'intérieur des propriétés. Il est également interdit de faire couler de l'eau sur la voirie publique ou les trottoirs et autres lieux de passage des piétons.

**Article 3** : En cas de difficultés ou d'impossibilité d'assurer le déneigement ou l'enlèvement du verglas, le propriétaire ou le locataire devra se rapprocher de la mairie.

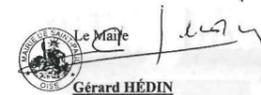
**Article 4** : Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux textes en vigueur.

**Article 5** : Conformément aux dispositions de l'article R421-1 du code de la justice administrative, le présent arrêté peut être contesté devant la juridiction administrative territorialement compétente dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

**Article 6** : Les autorités municipales sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre municipal des arrêtés du Maire et affiché dans les cadres administratifs de la commune

Fait à SAINT-PAUL, le 5 décembre 2022

Pour extrait certifié conforme,



## Les plantations - Taille des arbres et haies

Les arbres et haies qui dépassent les limites de propriété, peuvent être sources de conflits et d'insécurité, il importe de se renseigner à la mairie sur les distances et les hauteurs qui s'appliquent dans la commune.

### Les conflits potentiels

En l'absence de règles locales particulières, ce sont celles du Code Civil qui s'appliquent : « tout arbre ou arbuste de moins de 2 m doit être planté à au moins 50 cm de la propriété voisine. Pour une hauteur supérieure, il devra être planté, au minimum, à 2 m de cette limite ».

Si les branches d'un arbre empiètent sur la propriété voisine ou sur le domaine public, son propriétaire peut être contraint de les couper.

En cas de non-respect de ces règles, le voisin peut exiger que les plantations soient taillées, voire arrachées, aux frais du contrevenant (éventuellement un constat d'huissier peut-être demandé). Quant aux fruits qui poussent sur les branches surplombant le terrain du voisin, ils appartiennent au propriétaire de l'arbre. En revanche, s'ils tombent, ils peuvent être ramassés par ledit voisin.

### Pour éviter tout désagrément, évaluer les distances avant de planter un arbre et prévoir sa croissance !

Il est du devoir de tout citoyen d'entretenir les plantations qui longent les voies publiques et peuvent gêner les piétons et les véhicules, sources parfois d'accident par obligation de marcher sur la chaussée ou manque de visibilité.



L'Agglomération  
du Beauvaisis :

### Information pour les associations :

Les demandes d'emprunt de matériel appartenant à l'Agglo

deviennent de plus en plus nombreuses. Afin de préparer au mieux vos futures manifestations, nous vous informons que les demandes doivent se faire en mairie avant le **31 janvier 2022**. Un bulletin de réservation de matériel sera à compléter.

## Ramassage des collectes :

Finis les hésitations au moment de trier les déchets ! Vous pouvez mettre dorénavant tous vos emballages plastiques et métalliques et tous vos papiers et cartons ensemble dans le même bac jaune.

Désormais, c'est plus simple, tous les emballages et tous les papiers se trient, ce qui comprend EN PLUS tous les autres emballages : les pots de yaourt et de crème, les barquettes, les films, les éco-recharges, les capsules et couvercles métalliques...

Collecte des ordures ménagères (OM)	→ le jeudi
Collecte du tri sélectif (bacs bleu et jaune)	→ le jeudi des semaines impaires
Collecte des déchets végétaux (DV)	→ le lundi
Les bacs ou les sacs devront être sortis la veille au soir pour 20h	



**Attention** : tout conteneur présent sur la voie publique en dehors des jours et heures de collecte est passible d'une contravention dressée par l'agent assermenté de l'Agglomération du Beauvaisis.

Des plaintes ont été transmises à cette collectivité par les usagers, des contrôles seront ainsi effectués.

**Déchets végétaux** : tontes de pelouse, branchages, feuilles, ... La collecte des déchets végétaux est effectuée tous les lundis, à compter du 1<sup>er</sup> lundi du mois d'avril et ce jusqu'au dernier lundi du mois de novembre.

La collecte est limitée au bac réservé à cet effet et 4 fagots (diamètre des branches inférieur à 5 cm et longueur inférieure ou égale à 1m).

Les déchets végétaux présentés dans des contenants autres (pour exemple : des sacs en plastique ou en vrac) ne seront pas collectés.

La collecte est effectuée à partir de 4h tous les lundis matin,

### Accès point vert Goincourt 26, rue Jean Jaurès

du 1<sup>er</sup> avril au 30 novembre :

lundi de 13h à 16h et samedi de 9h à 12h.

du 1<sup>er</sup> décembre au 31 mars :

1<sup>er</sup> lundi et 2<sup>ème</sup> samedi du mois de 9h à 12h.

Accédez aux déchetteries avec **vosre carte On Pass**

La présentation de votre carte On Pass (BOP, Illico) est obligatoire pour accéder aux déchetteries de l'Agglomération.

Cette carte est gratuite et déclinée en différentes versions selon l'âge du titulaire.

Elle donne l'opportunité aux habitants de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis d'accéder plus facilement aux

médiathèques, aux piscines et aux déchetteries. Pour obtenir votre carte On Pass, les pièces nécessaires sont un justificatif de domicile, une pièce d'identité et une photo qui est prise sur place.

## Vous pouvez la demander :

- en ligne sur le portail de téléservices citoyen.beauvaisis.fr
- au service Cadre de vie – Déchets (78 rue de Tilloy à Beauvais)
- auprès de la mairie.

## Horaires pour les déchetteries :



**Les dépôts pour les particuliers sont limités à 3 m<sup>3</sup> / jour. Accès Professionnel sauf le week-end**

**BEAUVAIS : 17, rue Joseph Cugnot**  
du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre  
du lundi au samedi 9h – 12h50 et 14h – 17h50  
dimanche 9h -12h50  
du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars  
du lundi au samedi 9h – 12h50 et 14h – 16h50  
dimanche 9h -12h50

**AUNEUIL : 21 rue de la Sablière**  
du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre  
du lundi au samedi 9h – 12h50 et 14h – 17h50  
du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars  
du lundi au samedi 13h – 16h50

## Collecte des encombrants

Est considéré comme encombrant, tout objet d'équipement ménager dont le volume ou le poids empêche sa collecte dans les mêmes conditions que les déchets classiques : (mobilier, moquette, électroménager, ferrailles, matériel électronique, etc...).

La collecte des encombrants en porte à porte s'effectue **uniquement sur prise de rendez-vous en appelant le 0 800 00 60 40**. Un rendez-vous est fixé dans un délai maximal d'un mois. Cette collecte est exclusivement réservée aux particuliers. Elle s'effectue uniquement sur le domaine public, au jour et à l'heure définis lors de la prise de rendez-vous.

Le prestataire n'est pas autorisé à entrer sur le domaine privé. **Le volume d'enlèvement est limité à 3 m<sup>3</sup> maximum par foyer et ce, une fois par mois.**

Les déchets dangereux et toxiques ne sont pas acceptés (par exemple : peintures et solvants, pneus, cuves à fioul, bouteilles de gaz).

## Collecte des sapins de Noël : le 9 janvier 2023



Une collecte de sapins de Noël est programmée sur une partie du territoire. Pour que cette opération soit encore un succès, merci de respecter les consignes : déposez uniquement les sapins naturels, sans décoration, sans neige artificielle, sans sac à sapin et pied divers, le dimanche 8 janvier au soir.

**Pour toute question, vous pouvez contacter le service Cadre de vie/Déchets au**

**0 800 00 60 40**  
service et appel gratuits.

## Assainissement : STOP aux lingettes dans les toilettes

Même si l'emballage indique qu'elles sont biodégradables, les lingettes, démaquillantes, pour nettoyer les sanitaires, pour les bébés, ne se jettent pas dans les toilettes. Cela cause des dysfonctionnements sur les équipements d'assainissement. Elles bouchent les canalisations, gênent le fonctionnement des pompes de refoulement et s'accumulent dans les stations d'épuration. **Jetez-les à la poubelle !**

La Communauté d'Agglo a lancé sa démarche de plan Climat Air Énergie territorial. La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) renforce le rôle des intercommunalités et les nomme coordinateurs de la transition énergétique.

## Réunion publique du PLUi-HM

**Jeudi 12 Janvier de 18h à 20h**  
au siège de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis.



## Délibérations du conseil communautaire du 15 décembre :

### Assainissements tarifs 2023

Les propriétaires qui construisent un immeuble ou réalisent une extension en bordure d'une voie pourvue d'un collecteur d'eaux usées peuvent être astreints au paiement d'une participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC) prévue à l'article L. 1331-7 du code de la santé publique, et dont le montant doit être limité à 80 % du coût d'une installation d'épuration individuelle.

Tarif applicable aux constructions d'habitations nouvelles, et à leurs extensions ou aménagements de surface existante (catégorie 5.1 – habitation) suivant la surface de plancher définie à l'article R 112-2 du code de l'urbanisme :

Tarifs 2022 19,21 € Tarifs 2023 20,82 €/m<sup>2</sup>

La participation pour le financement de l'assainissement collectif est exigible dès le raccordement effectif au réseau public d'eaux usées. A défaut d'en connaître la date, il est pris en considération la date de déclaration d'achèvement de travaux.

## Tarifs branchement :

Ces tarifs ne concernent que l'établissement du premier branchement au réseau d'eaux usées ou unitaire. Les branchements d'eaux pluviales, les branchements supplémentaires au

réseau d'eaux usées ou les modifications de branchement pour des raisons de convenance personnelle sont facturés au coût réel des travaux après acceptation du devis par le demandeur, suivant le bordereau de prix en vigueur au moment de la réalisation des travaux.

## Les tarifs de branchement : Tarifs (TTC) 2022 / 2023

- Branchement au réseau eaux usées réalisé en même temps que le collecteur 1 308 € / 1 418 €
- Branchement au réseau eaux usées réalisé isolément 1 594 € / 1 728 €
- Branchement au réseau d'eaux pluviales, branchement supplémentaire au réseau d'eaux usées ou modifications de branchement pour des raisons de convenance personnelle facturés au coût réel des travaux. **Coût réel des travaux**

## L'agriculture sur l'Agglomération du Beauvaisis

Article extrait du Magazine «LE BEAUVAISIS NOTRE TERRITOIRE» de décembre 2022.

# AGGLO  
AMÉNAGEMENT

La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (CAB) a un caractère rural marqué, et l'agriculture occupe une place importante sur le territoire : elle participe à l'entretien d'une identité locale par son action directe sur les composantes paysagères, et contribue également à la qualité du cadre de vie par ses composantes économiques et environnementales.

Dans le cadre de l'élaboration de son plan local d'urbanisme intercommunal valant habitat et mobilités (PLUi-HM), la CAB a souhaité établir un portrait agricole complet de ce secteur d'activités en mutations, en interrogeant les exploitants agricoles du territoire ainsi que les acteurs institutionnels participant à l'écosystème agricole (coopératives agricoles, syndicats, Agence de l'eau, services de l'Etat, ADEME, UniLaSalle, Conseil départemental, etc.)

### A quoi ressemble l'agriculture sur l'Agglomération du Beauvaisis aujourd'hui ?

**A la rencontre des exploitants agricoles du Beauvaisis**  
Pour l'élaboration du diagnostic agricole du PLUi-HM, la CAB a noué un partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Oise, qui a une forte connaissance de la place des activités agricoles sur le territoire, et établi depuis longtemps une relation de confiance avec les agriculteurs locaux. Dans ce cadre, des enquêtes individuelles ont été menées par la Chambre d'agriculture de l'Oise, durant les mois de mai et juin 2022, auprès de 240 agriculteurs. Cela correspond à un taux important de représentativité de 87 % des agriculteurs ayant leur siège d'exploitation sur le territoire de l'Agglomération du Beauvaisis, et de 75,6 % de la surface agricole utile.

**Une approche croisée de l'agriculture avec ses dimensions économiques, paysagères et environnementales**  
En complément du profil agricole du territoire réalisé par la Chambre d'agriculture de l'Oise, un travail a été effectué sur les incidences du développement de l'agriculture.

Voici les principaux constats qui ont été faits.

**Zoom sur les cressonnières**  
5 cressonnières sur le territoire de la CAB, situées à Bresles  
25 tonnes de cresson produites par an  
Des débouchés principalement locaux (vente directe, marchés et revendeurs) mais aussi extra-locaux (transformation, marché international de Rungis)  
Un atout santé exceptionnel et emblématique du territoire à préserver et à valoriser !

**Constat 3 : Un moteur économique**  
12 % des emplois directs ou indirects de la CAB dépendent de la filière agricole (agriculteurs, coopératives, grandes entreprises, etc.)  
Les activités des exploitations agricoles sont en cours de diversification : vers les circuits courts principalement, mais aussi les prestations de travaux agricoles, les énergies renouvelables ou encore le tourisme à la ferme

**Constat 4 : Des enjeux environnementaux à considérer**  
45 % des exploitants enquêtés sont engagés dans une démarche qualité (agriculture de conservation, haute valeur environnementale, label bas carbone, agriculture biologique, charte de bonnes pratiques de l'élevage)

**Constat 5 : Les problèmes rencontrés par les exploitants agricoles enquêtés**  
La consommation d'espace, avec une fragilisation du socle agricole historique du territoire  
Les difficultés de déplacement et de circulation des engins agricoles  
Les incivilités et les nuisances périurbaines (dépôts illégaux de déchets, conflits de voisinage, champs utilisés comme des terrains de jeux...)

**Constat 1 : Une activité agricole bien présente sur l'Agglomération du Beauvaisis**  
66% du territoire de la CAB est en surface agricole utile  
274 exploitants agricoles ont leur siège social sur la CAB et 222 exploitants cultivent des terres sur le territoire (mais ont leur siège social extraterritorial). Au total, 496 exploitants agricoles cultivent sur le territoire de l'Agglomération du Beauvaisis  
La surface agricole utile moyenne est de 128 hectares par exploitation  
L'âge moyen des chefs d'exploitation est de 50 ans  
On observe, comme au niveau national, une diminution du nombre d'exploitations depuis 10 ans

**Constat 2 : Une agriculture plurielle avec 4 grands ensembles agricoles**  
Un potentiel agronomique globalement élevé (profondeur, richesse en base du sol, réserve en eau, drainage)  
Des cultures majoritairement de céréales, d'oléagineux et d'oléo-protéagineux  
Le cresson : une spécificité locale  
Une activité d'élevage ancrée sur le territoire (107 exploitations ayant au moins 1 élevage)

**Les exploitations de polyculture et d'élevage du plateau picard nord**

**Les grandes exploitations diversifiées des vallées de l'Avon et de l'Avelon**

**Les grandes exploitations céréalières du plateau picard sud**

**Les exploitations de polyculture et d'élevage de la frange du Bray**

## Les employés municipaux et leurs activités pour l'année 2023



**Aurélie LELEU**  
Secrétaire de mairie, chargée de l'administration générale, du personnel et de la comptabilité.



**Magalie PERRIN**  
Chargée de l'état civil, de l'urbanisme, des logements, de l'agenda du Maire et de la vie associative.



**Laëtitia DUPONT**  
en remplacement de l'Agence Postale Communale. Depuis novembre gardiennage du Complexe, surveillance de l'Espace Loisir. Chargée de l'accueil, de la gestion administrative : du cimetière, des locations de salles, du marché dominical.



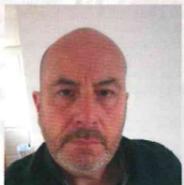
**Christelle BLONDIN**  
(à temps partiel)  
Accueil et gestion de l'Agence Postale Communale.



**Anne VERHAEST**  
(à temps partiel)  
Entretien des locaux de la mairie.



**Georges BLONDIN**  
Adjoint technique, chargé du matériel, du patrimoine, de l'électrification et de l'entretien général. Responsable du service technique.



**Gilles DALLANCOURT**  
Adjoint technique, chargé des espaces verts et voiries.



**Jimmy GALLI**  
(Vacataire)  
Assistance informatique de la mairie, du complexe, de la bibliothèque et des écoles.



**Aurore TEIXEIRA-MARTINS**  
Entretien des locaux du complexe, pointage cantine, vérification et préparation des repas, service en cantine, aide en périscolaire le soir, accueil des enfants au centre Saint-Paul Michel Compagnon.



**Nathalie DELAPLACE**  
(à temps partiel - 32h/semaine)  
accompagnement des enfants et service en cantine, entretien des locaux communaux, entretien des locaux de l'école pendant les vacances scolaires.



**Cristina FERREIRA**  
Responsable de la gestion administrative du périscolaire. ATSEM de la classe de maternelle moyenne et grande section, chargée de l'accueil du soir en périscolaire, accompagnement des enfants et service cantine.



**Gaëlle ARNOUX**  
ATSEM de la classe de maternelle petite section, chargée de l'accueil du soir en périscolaire, accompagnement des enfants et service cantine.



**Céline MOREL**  
Chargée de l'accueil matin en périscolaire, responsable du centre Saint-Paul loisirs Michel Compagnon.



**Béatrice CAIGNARD**  
(vacataire temps partiel)  
Gardiennage du complexe, surveillance de l'Espace Loisir, aide en périscolaire, service en cantine, chargée de la sécurité en fin de journée à la sortie de l'école. aide au Centre Saint-Paul loisirs Michel Compagnon.

Le rôle de chacun des employés est présenté succinctement.

## Rappel des réunions du Conseil Municipal 2022

Le Conseil municipal s'est réuni les :  
3 février,  
31 mars,  
9 juin,  
15 septembre,  
13 octobre,  
15 décembre

Les comptes rendus des réunions sont consultables en mairie.



## Déposer mon permis de construire en ligne

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, nous serons prêts à recevoir vos demandes de permis de construire en ligne, gratuitement de manière plus simple et plus rapide.

La Saisie par Voie Électronique (SVE), une possibilité pour les usagers de saisir l'administration publique de manière simple et directe.

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont accessibles en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la SVE s'appliquera également aux demandes d'autorisation d'urbanisme, avec l'obligation pour toutes les communes d'être en capacité de recevoir les permis de construire sous forme dématérialisée.

### Quels sont les bénéfices du service en ligne ?

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de la mairie : en déposant vos demandes de permis de construire en ligne.

### Faites des économies de papier, de frais d'envoi, et de temps !

Une fois déposée, votre demande sera transmise aux services d'instruction par voie dématérialisée.

La chaîne d'instruction sera optimisée, pour plus de fluidité dans le traitement de votre demande et plus de réactivité.

Dès aujourd'hui...

Vous avez un projet de construction, d'aménagement ou de démolition? Vous souhaitez faire une déclaration préalable de travaux ou demander un certificat d'urbanisme?

Il suffit de faire la démarche sur :

<https://urbanisme.beauvaisis.fr/#/>

**Vous VENDEZ? Vous ACHETEZ?**

**Concrétisons ensemble votre projet immobilier**

**Nathalie CUVILLIER**  
Votre conseillère en immobilier sur Saint-Paul et ses environs

Réseau de proximité

Honoraires adaptés

Large diffusion des annonces

Recherches personnalisées

Avis de valeur offert

06 30 09 35 40  
nathalie.cuvillier@iadfrance.fr

IAD France - Mandataire immobilier en collaboration avec le réseau IAD France, agent commercial immatériel au 04 77 22 22 22. IAD France est une marque de l'agence immobilière IAD France. IAD France est une marque de l'agence immobilière IAD France. IAD France est une marque de l'agence immobilière IAD France.



- 1 Un service en ligne accessible 7/7 - 24/24 depuis chez vous. Plus besoin de vous déplacer en mairie ou poster votre dossier.
- 2 Un suivi de l'avancement de votre dossier en temps réel.
- 3 Une aide en ligne pour vous aider dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie.
- 4 Un traitement de votre demande optimisé grâce à une administration plus efficace et connectée.
- 5 Des échanges simplifiés avec l'administration. Les demandes d'information et d'envoi de pièces complémentaires peuvent se faire directement en ligne.
- 6 Un gain de temps et d'argent. Plus besoin d'imprimer votre dossier et toutes les pièces complémentaires en plusieurs exemplaires papier.



Bien informé = bien logé :  
consultez l'ADIL 60

L'ADIL 60 est l'Agence Départementale d'Information sur le Logement. C'est une association présidée par le Conseil Départemental et conventionnée avec le Ministère du Logement

Elle renseigne et conseille gratuitement sur les sujets suivants :

- Rapports locatifs
- Accession à la propriété
- Conseils sur les prêts et plans de financement
- Copropriété
- Fiscalité du logement
- Simulations fiscales
- Contrats de vente, de construction, de travaux...
- Prévention des impayés et des expulsions
- Lutte contre l'habitat indigne
- Amélioration de l'habitat
- Conseil sur les travaux d'amélioration thermique et sur les aides
- ...

L'ADIL tient des permanences de proximité dans tout le département.

Il est possible de prendre rendez-vous sur le site internet de l'ADIL

ADIL 60 : 17 rue Jean Racine 60000 Beauvais – 03.44.48.61.30 –  
[contact@adil60.fr](mailto:contact@adil60.fr) - [www.adil60.org](http://www.adil60.org)

## Quelles autorisations, pour quels travaux ?

**TOIT**  
Toiles (réfection de toiture) : DP  
Aspent, préau  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• > 20 m<sup>2</sup> : PC  
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP

**PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :**  
DP

**FAÇADE, RAVALEMENT :** DP

**CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES :** DP

**PISCINE**  
• < 10 m<sup>2</sup>, non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité  
• < 100 m<sup>2</sup> ouverte : DP  
• < 100 m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80 m de haut : DP  
• > 100 m<sup>2</sup> et/ou de haut et/ou local technique > 20 m<sup>2</sup> : PC

**MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE**  
DP

**GARAGE**  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• > 20 m<sup>2</sup> : PC  
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

**VERANDA, TERRASSES COUVERTES**  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 40 m<sup>2</sup> : DP  
• > 40 m<sup>2</sup> : PC

**CABANE BOIS OU BÉTON**  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• > 20 m<sup>2</sup> : PC

**PORTAIL**  
DP

**TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)**  
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité  
• Surélévée et/ou avec fondations profondes < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• Surélévée et/ou avec fondations profondes < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• Surélévée et/ou avec fondations profondes > 20 m<sup>2</sup> : PC

**DP : Déclaration Préalable**  
**PC : Permis de Construire**

**DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :**  
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>.  
• Pour une extension supérieure à 20 m<sup>2</sup> il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m<sup>2</sup>.  
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur [Service-Public.fr](http://Service-Public.fr)

## CARRIÈRES CHOUVET S.A.S.

Produit et commercialise des matériaux pour le BTP à destination des entreprises et des particuliers

03 44 07 70 29

1 Rue des Aulnaies  
60510 THERDONNE  
<http://www.carrieres-chouvet.fr>

Pour en savoir plus, flashez moi

Ensemble, construisons l'avenir

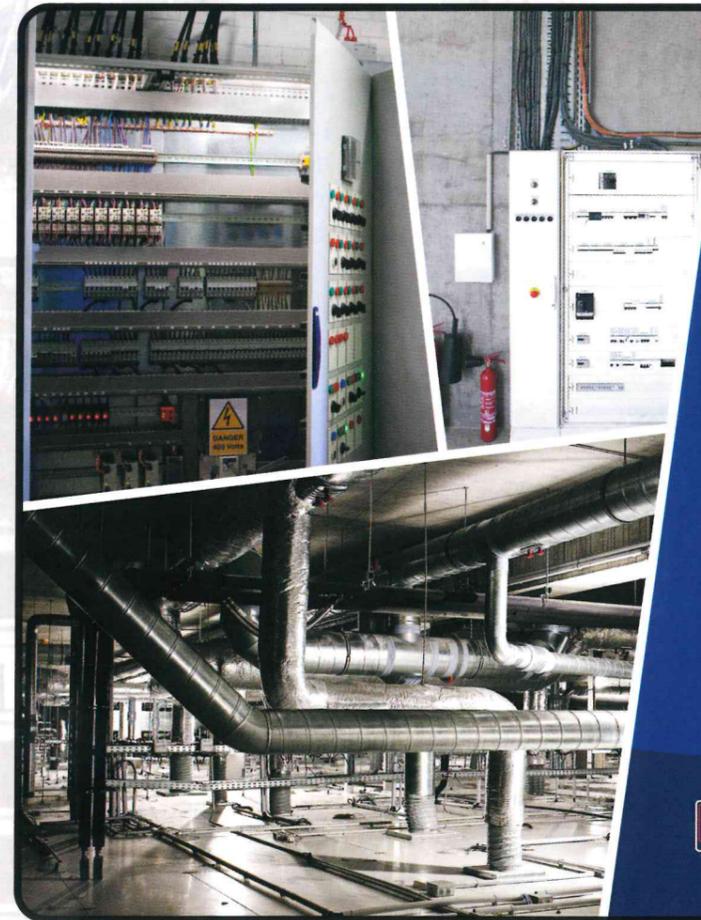
## Salon CRISTY Toilettage Canin

Du Mardi au Samedi de 8h30 à 18h30

Aurore Hedin  
03.44.15.16.04

R.N 31 à SAINT-PAUL (60650) à 7 minutes de Beauvais

**SUR RDV!**



## BATISSEUR D'ÉNERGIES

Réalisation, accompagnement et conseil dans la construction et réalisation de vos travaux.



### NOS DOMAINES D'EXPERTISE

#### GÉNIE ÉLECTRIQUE

- Courant fort
- Courant faible
- Préfabrication électrique

#### GÉNIE CLIMATIQUE

- Chauffage
- Climatisation
- Plomberie / sanitaire / RIA
- Traitement d'air / ventilation
- Désenfumage
- Régulation-GTC

#### AUTRES

- Habitat connecté
- Excellence opérationnelle : management de projets
- Conception, étude et réalisation de projets
- Accompagnement dans l'amélioration des performances énergétiques
- Macro-lot technique
- Énergies renouvelables (photovoltaïque, géothermie, biomasse...)



# SAINT-PAUL LOISIRS

Nous vous proposons à travers ces photos de découvrir la transformation de notre legs en centre d'accueil de loisirs....

Bonne visite !!!!!



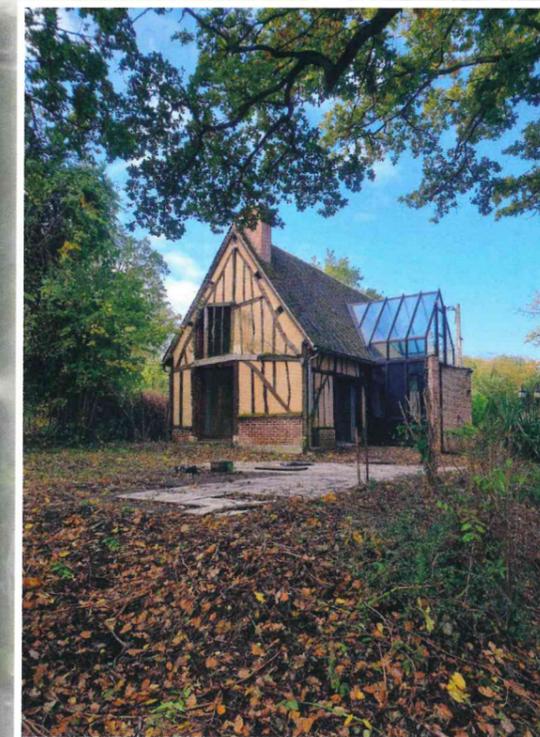
La Rouge Vétue avant : cette maison d'architecte envahie par les ronces, la nature a repris ses droits durant 5 ans. ▼



Bâtiment servant de garage et de remise d'outils de jardin ▼



# MICHEL COMPAGNON



▲ Monsieur le Maire en qualité de maître d'œuvre a rassemblé son conseil municipal afin de leur expliquer les aménagements et réhabilitations qui seront réalisés autour de la maison et annexe.

AVANT



Chemin d'accès à la propriété ▶

APRÈS



# SAINT-PAUL LOISIRS

Réhabilitation de la maison et de l'annexe



Vues d'ensemble de la maison dans son environnement



# MICHEL COMPAGNON

Journée d'inauguration officielle le 15 octobre 2022



Discours d'inauguration du maire Gérard Hédin



Coupe du ruban de l'entrée principale et de la maison



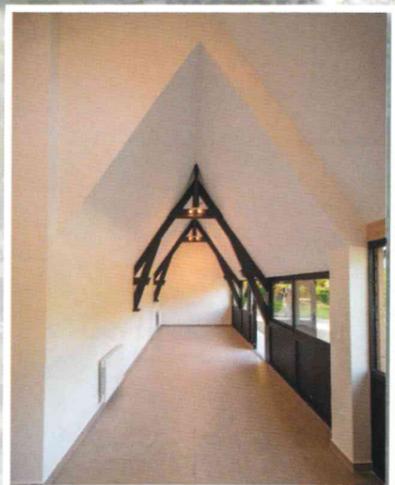
Pot de l'amitié



- 1 Sébastien LIME, secrétaire général de la préfecture
- 2 Chanez HERBANNE Conseillère Régionale des Hauts-de-France
- 3 Gérard HÉDIN Maire de Saint-Paul
- 4 Nadège LEFEBVRE, Présidente du Conseil départemental de l'Oise
- 5 Jérôme BASCHER Sénateur de l'Oise

# SAINT-PAUL LOISIRS

Découverte après travaux de la salle principale, de la cuisine équipée, de l'étage et l'annexe



Plusieurs activités proposées aux enfants durant juillet.



# MICHEL COMPAGNON

L'annexe terminée et aménagée pour l'accueil des enfants.



**Je remercie encore sincèrement les entreprises de Saint-Paul et locales ainsi que Georges Blondin et Gilles Dallancourt, agents techniques :**

ADTV Thomas MOREL  
 Bois et Structures du Patis M. Bruno MAGNIN  
 Jean-Marie DUMONT Artisan peintre  
 DSF Construction M. Joaquim DOS SANTOS FERREIRA  
 MARECHAL Père et Fils  
 Le Vitrier Picard M. BOURSIER

Arnaud Bolle Couverture (A.B.C)  
 Clôture environnement  
 Nord collectivité (cuisine)  
 Électricité générale M. Erick LECLERC  
 Entreprise GRISEL François  
 Eurl Vadier Durot M. Patrice VADIER

# LES COMMISSIONS

## Commission animation, sport, gestion du complexe et relations avec les associations locales

**Responsable : Jean Claude LECAS**

PERRIN Arnaud, ROGER Pascal, GALLI Aurore, LE GALLEU Julia, LEJEUNE Pascal, REMIA Alexandre, ALLART Nathalie, LELEU Sami, Membres cooptés : les Présidents d'Associations.

Cette année 2022 aura été une année de transition. Entre les restrictions d'utilisation des locaux dues au covid et les contraintes imposées par les autorités avec la mise en place notamment du Pass sanitaire, nos Associations ont dû faire face pour la plupart à une diminution de leurs effectifs et ont souffert dans l'organisation de leurs activités. Heureusement, la situation sanitaire s'est améliorée progressivement tout au long de l'année et surtout au deuxième semestre permettant ainsi la tenue de nombreuses manifestations festives, sportives et culturelles : la sortie Roller courant mai. La fête du village début septembre, la course à pied « Elle et Lui », la journée « motos anciennes, le concert de « Voici Voilà » » dans notre église, le Loto, le Prix de peinture, la brocante. Toutes ces animations ont connu un beau succès auprès des habitants de Saint-Paul et d'ailleurs. A cela il

faut ajouter les tournois de badminton, de tennis, de basket, de pétanque, de belote organisés par les Associations tout au long de l'année pour divertir leurs adhérents. Les Présidents et leurs équipes ont encore une fois fait preuve de dynamisme et d'enthousiasme malgré des situations parfois compliquées : Qu'ils en soient remerciés !

C'est à notre Commission de les aider, de les encourager, de les soutenir dans leurs projets en mettant à disposition les moyens matériels et les équipements nécessaires à leur développement : terrain de football, de tennis, étang, bois communaux, halle, salle polyvalente, gymnase.

A cet effet, nous avons réuni courant septembre les Associations qui utilisent ce gymnase pour répartir les créneaux horaires entre les enfants des écoles et les différentes activités sportives proposées par les clubs. Vous trouverez ci-dessous un planning hebdomadaire d'utilisation de ce gymnase ainsi qu'un planning des différentes compétitions et animations programmées pour la fin d'année et le premier trimestre 2023.

Dans ce bulletin, chaque Président se fera un plaisir de détailler les activités et manifestations de leur Association. Je leur présente donc, ainsi qu'à leurs adhérents, tous mes vœux de réussite dans leurs projets pour 2023.

Jean Claude LECAS,  
Président Commission Animations, Sports

## COMPETITIONS OFFICIELLES DANS GYMNASSE ANNÉE 2022 / 2023 (4<sup>e</sup> Trim 2022 et 1<sup>er</sup> Trimestre 2023)

MOIS	ACTIVITE	Date		Horaire		Type de Manifestation	Remarques
		Jour	date	de	à		
<b>OCTOBRE</b>							
	BADMINTON	Sam	1 oct	18 h	24 h	Nuit du Badminton	
	TENNIS	Dim	02-oct	9 h	14 h	TC ST PAUL Mes 55 + reçoit TC Margny les Compiègnes	
	TENNIS	Dim	23-oct	9 h	14 h	TC ST PAUL Mes Seniors reçoit TC CREVECOEUR	
<b>NOVEMBRE</b>							
	TENNIS	Dim	06-nov	14 h	18 h	TC ST PAUL Mes Seniors reçoit MARSEILLE EN BEAUVAISIS	peut se jouer à 9h si accord capitaines
	TENNIS	Dim	13-nov	9 h	14 h	TC ST PAUL Mes 55 + reçoit TC MERU	
	BASKET	Dim				Championnat basket	
	BADMINTON	Dim	20-nov	9 h	18 h	Tournoi interne	Date à confirmer ( pos 27 nov)
	TENNIS	Dim	27-nov	9 h	14 h	TC ST PAUL Mes 55 + reçoit TC STb GENEVIEVE	
<b>DECEMBRE</b>							
	FOOTBALL	Samedi	3 dec	14 h	18 h	Rassemblement U6 U7 Telethon	
	TENNIS	Dim	4 dec	14 h	18 h	TC ST PAUL Mes Seniors reçoit BORNEL TC 2	peut se jouer à 9h si accord capitaines
	ROLLER	Samedi	10 Dec	13 h	17 h 30	Trophée enfants	
	BADMINTON	Samedi	10 Dec	18 h	24 h	Nuit du Badminton	
<b>JANVIER</b>							
	BADMINTON	Samedi	14-janv	13 h	20 h	Tournoi avec club exter	
	FOOTBALL	Samedi	28-janv	14 h	18 h	Rassemblement Restos du cœur	
<b>FEVRIER</b>							
	BADMINTON	Dim	19 fevri	9 h	18 h	Tournoi interne	Date à confirmer ( pos 26 fevrier)
<b>MARS</b>							
	BADMINTON	Dim	26-mars	9 h	18 h	Tournoi interclubs	

**Nota : Toutes ces activités officielles sont prioritaires sur les activités d'entraînement.**

# LES COMMISSIONS

## PROJET DE PLANNING OCCUPATION SALLE DE SPORT SAINT-PAUL - Saison 2022 / 2023

	8/9	9/10	10/11	11/12	12/13	13/14	14/15	15/16	16/17	17/18	18/19	19/20	20/21	21/22
Lundi							Ecole Saint-Paul	Tennis Dames	Judo Jeunes				Tennis	
Mardi		Nettoyage					Ecole Saint-Paul			Ecole de tennis			Basket	
Mercredi							Foot Jeunes **				Badminton			
Jeudi			Ecole Saint-Paul				Ecole Saint-Paul	Tennis Dames	Roller Jeunes				Roller Adultes	
Vendredi							Ecole Saint-Paul			Ecole de tennis			FOOT adultes*	
Samedi			Badminton				Compétitions officielles							
Dimanche		Tennis Messieurs						Basket						

\*\* Occupation Football club du 1<sup>er</sup> décembre au 31 mars 2023

## Commission urbanisme

**Responsable : LEMOINE Michaël**

BEAUDOU Gérard, DAVESNE Françoise, LELEU Sami, ROGER Pascal, LEFEUVRE Françoise, LEJEUNE Pascal

Les services d'urbanisme ont commencé à travailler sur une modification réglementaire partielle du PLU afin de s'adapter aux changements qui apparaissent dans les demandes de Permis de construire.

Cela portera sur une meilleure définition des constructions modernes à toiture plate ainsi que les problèmes liés au traitement des eaux de pluie qui doivent se faire sur la parcelle des nouvelles constructions. Toutefois, compte-tenu de la géologie de notre commune, avec la présence d'argile plus ou moins importante, l'infiltration des eaux de pluie peut être difficile à réaliser. Il est donc important de connaître la nature des sous sols avant travaux, autant pour valider les options d'infiltration des eaux de pluie que pour se prémunir d'éventuels problèmes découlant de la présence d'argile sur les bâtiments. Dans ce but, nous envisageons d'indiquer dans le règlement du PLU qu'une étude de sol devra systématiquement être réalisée pour tout projet futur.

Michaël LEMOINE

## Commission travaux d'entretien et gestion du cimetière

**Cimetière :**

Toutes les concessions sont maintenant numérisées sur un logiciel dédié au cimetière, ces dernières sont limitées au cinquante et trentenaire.

**Rappel des prix des concessions :**

30 ans	140€
50 ans	250€
Case columbarium 30 ans	140€

## Commission voirie

**Responsable : LEJEUNE Pascal**

ROGER Pascal, BEAUDOU Gérard, DAVESNE Françoise, LE GALLEU Julia, PERRIN Arnaud, REMIA Alexandre  
Membre coopté : FRANCOIS Jean-Marie

La commission « Voirie » n'a tenu qu'une seule réunion en 2022. En cette année, des travaux très importants ont permis, en collaboration avec la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (CAB) et l'entreprise OISE TP, la réfection de la VC allant de Saint-Paul à Saint Germain la Poterie.

Les travaux de borduration et d'assainissement pluvial, le long de la RD 931 et de la rue des Auges, réalisés par l'entreprise SPC, fin 2021 ont été réceptionnés en 2022.

Pour information, la commission, qui reste à votre disposition, est composée de :

- Julia LE GALLEU
- Françoise DAVESNE
- Gérard HEDIN
- Alain BEAUDOU
- Pascal ROGER
- Arnaud PERRIN
- Jean Marie FRANCOIS
- Alexandre REMIA
- Pascal LEJEUNE

Les entreprises sont également intervenues pour diverses réparations de voirie.

La commission profite de cette parution pour remercier le personnel technique et administratif de leurs différentes interventions visant à améliorer le réseau communal.

La commission continue bien entendu ses réflexions sur l'amélioration du réseau routier interne à la commune (création de trottoirs, enfouissement des réseaux, ...).

La commission est à l'écoute des administrés de la commune pour essayer d'amener des solutions sur d'éventuels problèmes rencontrés et liés à ses compétences.

Le conseiller délégué à la voirie,  
P. LEJEUNE

# LES COMMISSIONS

## Bois communaux

Responsable : ALLART Olivier

Responsable des communaux et des chemins cette année une coupe à été effectuée dans les bois communaux avec les services de l'onf, principalement des sapins douglass un bois très recherché.

Ils ont été vendus à une société française.

Une plantation sera effectuée au printemps avec les services techniques et l'ONF.

## Commissions Environnement

### Cadre de vie et Petit Patrimoine :

Responsable : DAVESNE Françoise

LEFEUVRE Françoise, BOUSSAID Hassina, LAUTHIER Monique, LEMOINE Michaël, PERRIN Arnaud, ALLART Nathalie.

Membres cooptés : LAMBREY Marie-Léa, ROQUETTE Pierre, LÉCHAPPÉ Danielle, AMBROISE Daniel, MIGNOT Marie-Céline, QUESADA Romain.

Sous-Commission Petit Patrimoine :

Responsable : LEFEUVRE Françoise

BOUSSAID Hassina, DAVESNE Françoise, LAUTHIER Monique, LEMOINE Michaël, PERRIN Arnaud, ALLART Nathalie.

### TOUS Responsables de notre patrimoine

Notre environnement naturel , c'est ce qui nous permet de vivre, à condition de l'aimer , de l'entretenir , voire l'améliorer Notre climat, notre faune, notre flore et tout ce que l'on trouve dans la nature est le milieu dans lequel nous nous épanouissons , ou .....nous disparaissions au fil des années !

Je ne vais pas vous dresser un tableau sombre de notre planète, les médias s'en chargent régulièrement avec leurs lots d'images et de reportages plus déprimants les uns que les autres.

Nous pouvons tous agir pour améliorer notre cadre de vie et notre environnement.

Aussi la Commune de SAINT-PAUL a signé récemment une Convention de Gestion avec l'ONF (Office National des Forêts) et le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts de France, dans le but de travailler à la préservation de son patrimoine naturel.

Dans un 1<sup>er</sup> temps la Convention va s'appliquer à 2 zones particulièrement remarquables : Les Bois Communaux de Saint-Paul et Les Layes.

Le Conservatoire s'engage à coordonner la gestion globale des travaux à réaliser, avec des représentants de l'ONF, de l'Agglomération du Beauvaisis et de notre Commune.

De son côté l'ONF s'engage à se conformer aux prescriptions du plan de gestion et s'engage à contribuer, dans la limite des financements obtenus, à la gestion écologique du site.

La Commune de SAINT-PAUL s'engage à se conformer aux prescriptions du plan de gestion et à ne mener aucune action portant préjudice au patrimoine naturel. Cette Convention est consentie pour une durée de 10 ans. Voici un premier engagement voulu par notre Equipe Municipale.

D'autres suivront tels l'enfouissement des lignes, l'amélioration du cadre de vie...

Respectons nos haies, nos plantations... Plantons des espèces locales , limitons le bétonnage qui conduit aux ruissellements et, plus grave, aux inondations.

Tout ceci peut paraître dérisoire lorsqu'on entend les nouvelles du monde, mais chacun peut contribuer au « beau » !

Des nouvelles des oiseaux ?

Comme nous le relations l'an dernier dans notre Bulletin Municipal, nous avons travaillé à la préservation des oiseaux dans leur milieu naturel en positionnant une cinquantaine de nichoirs à divers endroits sur le territoire (Bois communaux, pâturages, près des Ecoles et de l'étang du Becquet etc.

Je remercie notre précieux ornithologue, Romain Quesada, qui nous a accompagné dans cette aventure : de bonnes leçons au passage !

N'hésitez pas à nous faire part de vos bonnes idées pour améliorer notre village , nous vous écouterons .



# LES COMMISSIONS

## Commission Travaux neufs, restauration de l'église et de Saint-Paul loisirs Michel Compagnon

Responsable : Gérard BEAUDOU,

DAVESNE Françoise, LEJEUNE Pascal, LE GALLEU Julia

La réhabilitation des bâtiments de Saint-Paul Loisirs Michel Compagnon s'est déroulée tout au long des 10 premiers mois de cette année. Après une longue période d'abandon la propriété dont la commune a hérité nécessitait de nombreux travaux. La première étape fut l'ouverture du chemin d'accès à la maison envahi par les broussailles et les ronciers. La maison d'habitation avait grandement souffert de l'humidité et imposait des travaux d'assainissement rapides avant sa restauration et son aménagement. Cet endroit a pour vocation l'accueil des membres de l'association de l'Âge d'Or et des enfants du village pendant les vacances scolaires et les mercredis. Tous ces travaux de rénovation et d'aménagements furent remarquablement accomplis par les employés municipaux et les artisans de Saint-Paul et des communes proches. L'inauguration a eu lieu le 15 octobre.

En prévision de la dernière tranche des travaux de restauration de l'église un appel d'offre européen a été lancé au mois d'octobre. Il s'achève le 15 décembre.

Gérard BEAUDOU

## Le Centre Communal d'Action Social (C.C.A.S)

Président : Gérard HÉDIN

Vice-présidente : Francine BRAECKEVELT

Les membres élus au sein du Conseil Municipal : Francine BRAECKEVELT, Nathalie ALLART, Arnaud PERRIN, Pascal ROGER, Monique LAUTHIER, Laurence MALLARD.

Les membres nommés par arrêté du Maire :

Marie-Claire CUNHA, Marjorie HÉDIN, Edwige GAQUER, Josette EMARD, Laëtitia DUPONT, Nadine LEMAIRE.

### Bilan de l'année 2022 :

Cette année, nous avons pu organiser notre traditionnel repas communal le dimanche 13 mars 2022 à la salle festive socio-culturelle de l'Espace Loisirs. Cette journée a connu un vif succès avec la participation de 98 convives qui ont appréciés l'ambiance, le spectacle et le repas. La doyenne du jour a été



mise à l'honneur et a reçu un bouquet de fleurs remis par Monsieur le maire.

La distribution des colis de Noël a été faite entre le 16 et 17 décembre au domicile de chaque bénéficiaire : aux personnes de plus de 70 ans ainsi qu'aux handicapés titulaires de la carte d'invalidité de 80%.



Nous vous rappelons que le centre communal d'action sociale (CCAS) est un organisme communal différent de la mairie. Il dispose d'un conseil d'administration qui est présidé par le maire. Le conseil d'administration comprend notamment des personnes qualifiées dans le domaine social.

Le CCAS reçoit tout Saint-Paulois qui en manifeste le désir, qui souhaite s'inscrire dans un dispositif ou qui a besoin d'être soutenu, accompagné, aidé ou/et orienté vers l'organisme susceptible de lui apporter une réponse.

Pour des raisons d'organisation, ils sont accueillis sur rendez-vous, sauf en cas d'extrême urgence. Dans tous les cas, tout est mis en œuvre pour permettre à quiconque d'être reçu dans les meilleurs délais et les meilleures conditions possibles. N'hésitez pas à venir nous voir, nous sommes là pour vous rendre service et vous aider.

Nous vous souhaitons à tous une belle et douce année 2023, prenez soin de vous et de vos proches

Francine BRAECKEVELT

## Commission de sécurité 2022: La stabilité

Responsable : ROGER Pascal

PERRIN Arnaud

Membre coopté : FRANÇOIS Jean-Marie

En ces temps de douceur automnale (anormale selon les spécialistes) et sur fond d'instabilité en Europe et à l'échelle internationale, il convient de rappeler les chiffres de la délinquance pour cette année 2022. A ce jour on constate une légère hausse des chiffres communiqués par la Gendarmerie Nationale, sur la commune de Saint-Paul :

- Vol de véhicule : 4 faits
- Vol lié à l'automobile (accessoires et vol à la roulotte) : 4 faits
- Cambriolage et intrusion dans propriété privée : 3 faits
- Infraction à la législation sur les stupéfiants : 4 faits
- Dégradation de bien privé : 2 faits

# PLAN DE SAINT-PAUL



Communauté d'Agglomération du Beauvaisis  
**COMMUNE DE SAINT-PAUL**

A B C D E F G

1

2

3

4

5

6

Saint-Germain  
la-Poterie

SORCY

BOYAUVAL

Le Mont  
Saint-Adrien

ST-PAUL (CENTRE)

LE CHAMP  
DES TAILLIS

LE BECQUET

BOIS DU RENARD

Goincourt

Villers-Saint  
Barthélemy

Rainvillers

Le Pont qui penche  
ROUEN

BEAUVAIS



© Système d'Information Géographique

48 rue Desgroux  
60000 BEAUVAIS

Tel : 03.44.15.68.00 - Courriel : sig@beauvaisis.fr

www.cartybeauvaisis.fr

Conception : R.RUDIE - 11/09/2018



## Index des rues

ABBAYE (RUE DE L')	E4
ARGILIERE (RUE DE L')	F3
AUGES (RUE DES)	F5
AVELON (RUE DE L')	B4-C4-D4
BROCHES (RUE DES)	C4
BUTTE MOULIN (CHEMIN DE LA)	C2
CHAMP DES TAILLIS (RUE DU)	A4
CHATEAU (RUE DU)	C2
CHAUFOUR (RUE DU)	F2
COQUELET (RUE DU)	F4-G4
COURTILLET (RUE DES)	D5
DILIGENCES (ROUTE DES)	F4-F5
FAÏENCERIE (RUE DE LA)	F3
FER À CHEVAL (RUE DU)	F5
FEU ST JEAN (RUE DU)	E3-F3
FROIDMONT (RUE DE)	D4
FOND DE VAL (RUE DU)	F2
FONTAINE QUI BOUT (CH. DE LA)	F3
FOUR A TUILLES (RUE DU)	B2-C2
FOURNILS (RUELLE DES)	D4
ITALIENNE (RUE DE L')	G3
MAILLY (RUE DU)	B2
MARCONVILLE (RUE DE)	C5
MARE À FOULON (RUE DE LA)	F3
ORÉE DU BOIS (RUE DE L')	C4
PÂTURES (RUE DES)	E3
PETITE FONTAINE (RUE DE LA)	F3
PILONNE (RUE DE LA)	B3-B4
PLY (RUE DU)	E4
PLY (PETITE RUE DU)	E4
POTIERS (RUE DES)	D4
PRAIRIE (RUE DE LA)	E4-E5
TERRES NOIRES (CHEMIN DES)	C2
TILLEULS (RUE DES)	G3
TROUS À TERRE (CHEMIN DES)	E4
VAN HOLLEBECKE (PLACE DE)	F3
VERT (CHEMIN)	G3

## Légende

	MAIRIE		FUNERARIUM
	ÉGLISE		ÉTANG
	POSTE		HALLE - MARCHÉ
	LA CROIX GRÉAL (AIRE DE REPOS)		COMPLEXE SOCIO-CULTUREL ET SPORTIF
	CALVAIRE		BOIS
	SALLE DANY BOQUELET		PARC ST PAUL
	STATION D'ÉPURATION		BOIS STRUCTURES DU PATIS
	FERME		DÉMOLITION BEAUVAISIENNE
	TENNIS		BEAUVAISIENNE MÉTALUX
	RÉSIDENCE		S.M.G. CONFRÈRE
	GROUPE SCOLAIRE		LE CLOS DU BECQUET
	STADE		LE CLOS DE L'AVELON
	CITY STADE		LA ROUGE VÉTUE
	AIRE DE LOISIRS		LES ROUGES EAUX
	HARAS		HAUTE TOUFFE
	MÉDECIN ET INFIRMIÈRE		SAINT-PAUL LOISIRS
	CIMETIÈRE		MICHEL COMPAGNON

Sources : Ortoplan 2013 - Geoparcade - Droits réservés - Reproduction interdite / ADMIN EXPRESS® - IGN PARIS Février 2017

**ACHAT et VENTE** en 50cm et 1m  
de **BOIS de CHAUFFAGE**

*Achat de grumes de toutes essences - Elagage*

**Olivier Allart**

• 06 73 66 71 64  
• 03 44 82 90 22

N°siret : 749 860 00013

**JEAN MARIE DUMONT**  
**ARTISAN PEINTRE**  
Tél : 03 44 82 16 62  
**SAINT-PAUL**



*vous présente  
ses meilleurs vœux  
et vous remercie de  
votre fidélité*

**PEINTURE-VITRERIE-RAVALEMENT**  
**TOUS PRODUITS DÉCORATION**



Stuc - Enduits cirés  
Revêtement de sols et murs  
Parquet Flottant  
Isolation extérieure  
Nettoyage haute pression

**17 rue du Ply - 60650 SAINT-PAUL**

# LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

## La fête de Pâques

La Commune avec Michaël LEMOINE et le Comité des Fêtes ont organisé comme chaque année la fête de Pâques le lundi 18 avril, petits et grands étaient présents à cette grande chasse à l'œuf, qui a accueilli beaucoup de monde. Chaque enfant est reparti avec de beaux sujets en chocolat et les plus beaux dessins organisés pour le concours ont été récompensés. Cette belle matinée s'est clôturée par un pot de l'amitié.



## « L'Obscura Machine »

### de passage à Saint-Paul le 12 mai

Le pôle photographique en Hauts-de-France, Diaphane, travaille sur un projet artistique du territoire (en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, le département et la région).

Ce projet est conduit par deux jeunes artistes-photographes : Romain Cavallin et Matthieu Cauchy. Ils sillonnent les communes de la région avec leur camion autonome afin de photographier la population qui souhaite jouer le jeu.

Description : vous avez sans doute déjà vu d'anciennes photos rurales prises au début du XX<sup>ème</sup> siècle. À l'époque, on éditait des cartes postales et il était courant d'intégrer des habitants sur les photos. Cela faisait partie de l'identité d'une commune, d'une façon de vivre, etc.

D'ailleurs, le côté très inspirant et authentique de ces anciennes photos ne laisse personne indifférent.

Ainsi, ce projet photographique consiste à s'inspirer de ce qui se faisait à l'époque mais dans le contexte actuel. Alors les deux photographes s'installent dans un endroit propice à la photographie de portrait en lumière naturelle dans la commune en question. Pour Saint-Paul, ils seront installés entre la mairie et l'église. Une fois installés pour la journée (généralement de 10h à 17h), ils proposent aux personnes de passage de se faire photographier et de repartir gratuitement avec un tirage grand format.

Ces mêmes personnes sont invitées, si elles le souhaitent, à céder par écrit leur droit à l'image pour que leur photo puisse être exposée au public en fin de projet. Cette expérience se veut aussi ludique pour les personnes présentes puisque tout le processus de prise de vue et de développement est observable.

En effet, Matthieu et Romain disposent d'un équipement photographique datant d'avant-guerre et d'un papier photo spécifique.

L'idée est de se rapprocher des techniques de l'époque afin de retrouver un rendu et un grain d'image similaires. Ce qui n'empêche pas que certains tirages puissent être en couleur.



**Intermarché**  
contact

RD 931- SAINT PAUL  
(En face du parc Saint Paul)

**03 44 46 02 36**

**leDRIVE**  
**Intermarché**

*Faites vos courses  
en quelques clics...*

Sur le site :

[www.driveintermarche.com](http://www.driveintermarche.com)



# LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

## Le marché dominical

C'est une grande satisfaction pour notre marché qui perdure depuis le 20 juin 2010 avec nos fidèles commerçants de qualité. Toujours de nouveaux adhérents en exemple un écailler rejoint par un poissonnier.

Pour les 12 ans du marché, le comité des fêtes a organisé un repas avec un tour de chant. J'ai eu le plaisir de remettre la médaille d'or avec un présent à M. Laflandre Joël qui a été à nos côtés pendant 12 ans ainsi qu'à M. Miclotte Guy pour le remercier de son dévouement et de sa présence chaque dimanche. J'ai également remis un diplôme de reconnaissance à Arnaud Perrin qui est toujours là avec son équipe de bénévoles.

Le marché dominical est un exemple de solidarité, d'amitiés et de convivialité, qui me sont si chers.



## École du Ruisseau

### La fin d'année scolaire le 5 juillet 2022

Monsieur le Maire aime partager des moments avec les enfants alors pour fêter la fin de l'année scolaire, il ne change pas son habitude et accompagné de M<sup>me</sup> Boussaïd, il est venu distribuer dans chaque classe de l'école du Ruisseau un petit sachet de bonbons aux enfants pour leur souhaiter de bonnes vacances d'été, et dire aurevoir aux élèves de CM2 et leur souhaiter bon courage en leur offrant une calculatrice pour leur rentrée en 6<sup>ème</sup>. Il en a profité pour remercier les institutrices en leur offrant un bouquet et leur souhaiter également de bonnes vacances. C'est avec regret qu'il a remis pour la dernière fois un bouquet à M<sup>me</sup> Nantier qui est partie de Saint-Paul.



# LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

## La fête communale des 11, 12 et 13 septembre La Fête de la Soupe

Arnaud PERRIN, notre dynamique Président du Comité des Fêtes avec toute son équipe de bénévoles, assisté des membres de la municipalité et des associations locales, nous a préparé pour la 27<sup>ème</sup> édition de la fête de la soupe un très beau week-end de festivités.

Le but de ces trois jours de fête communale était de rassembler le village et montrer aux nouveaux habitants, que Saint-Paul dispose d'une âme solidaire et remarquable, le marché dominical est un exemple de solidarité, d'amitiés et de convivialité, qui me sont si chers.

Monsieur le Maire Gérard Hédin accompagné de son conseil Municipal invite des élus de l'Agglomération du Beauvaisis qui ont accepté de se joindre à eux sur scène afin de récompenser la bachelière présente ayant eu son BAC avec mention.

Cette année c'est Emie ANSEL qui a été mise à l'honneur, encore félicitations !

Le traditionnel goûter et tours de manèges gratuits ont été offerts par la Municipalité aux enfants des écoles ainsi que le pot de l'amitié rassemblant le Conseil Municipal, les Associations locales et tous les participants qui ont aidé, le Personnel Communal et les Enseignantes ont clôturé ce beau week-end de notre fête communale.



## La commémoration du 11 novembre

A l'occasion de la commémoration du 11 novembre du 104<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918 en présence de la directrice d'école Amandine Ternisien, de Madame Véronique Gatti institutrice et les enfants de l'école du Ruisseau accompagnés de la chorale « Voix Si Voix La », ont chanté tous ensemble la Marseillaise, la Madelon et d'autres chants populaires.

Avant de se rendre au cimetière, André Gaquer le nouveau président des anciens combattants et moi-même ont reçu la médaille de la défense nationale avec agrafes « défense » et « essais nucléaires », et Jean-Louis Braeckvelt la médaille de la guerre d'Algérie étant souffrant c'est son épouse Francine qui l'a représenté. Ces distinctions ont été remises par un officier supérieur.

J'ai eu le plaisir de remettre publiquement un diplôme de reconnaissance à Monsieur Jacques Lison pour le remercier de nous honorer de sa présence et d'avoir été pendant 17 années président des Anciens Combattants.

Je remercie particulièrement les enfants Alice et Timéo, qui ont lus le texte de l'U.M.R.A.C, en hommage à tous les « Morts pour la France »

Les enfants sont allés déposer une rose en échange d'un petit drapeau tricolore sur chaque tombe de soldats Saint-Paulois.

À l'issue de cette belle cérémonie conviviale et pleine d'émotions, un vin d'honneur a été servi dans la cour de la mairie.



# LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE



# LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

## Journée Européenne du Patrimoine à Saint-Paul

Bonne nouvelle : les visites sont revenues au niveau d'il y a trois ans et même au-delà. Environ 250 personnes sont venues à l'Abbaye pour la journée du patrimoine.

Cette année le thème de ces journées était « le patrimoine durable ». Depuis 10 ans, nous avons expérimenté de conserver la plus grande surface possible en herbes hautes pour favoriser la biodiversité. Nous avons partagé le résultat de cette expérience avec beaucoup de nos visiteurs depuis quelques années et avons eu la satisfaction que certains d'entre eux ont eu les mêmes approches et constaté le même résultat : de nouveaux papillons, de nombreux insectes sont revenus. Très important pour la survie de nombreuses espèces d'oiseaux ! Chacun peut agir à son échelle et participer à la préservation de la faune, de la flore et encourager la biodiversité.

Encourager le patrimoine durable c'est aussi savoir regarder ce qui nous entoure. Comment certains objets anodins peuvent-ils être animés en jouant sur la transparence et la lumière. Etonnante et fascinante mise en scène de Colette Samson qui nous a fait partager son esprit créatif dans un univers scintillant et transparent. Et merci Joel (Mondon) pour votre savoir-faire et pour tout ce que votre jardin a fourni pour l'exposition.

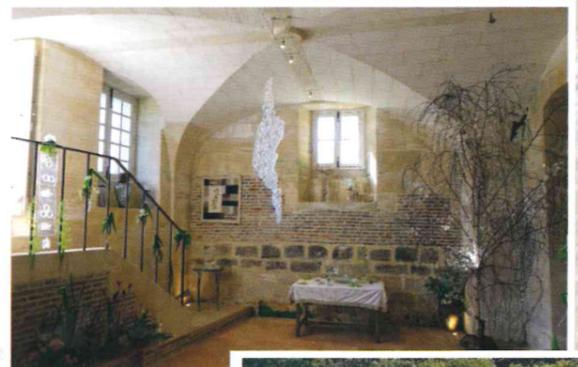
Dans le parc, le soleil révélait les éclats de couleur des bouteilles d'eau pétillantes recyclées, composées en rosace par Marie-Noelle Romvos et Yvon Gisse. Mandala de lumière : les roues du bonheur.

Dans le pigeonnier, Marie-Noelle proposait de se découvrir dans un espace multiplié par des jeux de miroir et de transparence, et à l'étage de jouer avec la lumière et créer des tableaux de reflets à travers ses compositions de colorées (fusing).

Signature : l'artiste s'est mise en scène à travers un autoportrait en creux pour découvrir le paysage à travers le vide de ses profils en carton reliés en accordéon.



Patrimoine durable



Exposition de Colette Samson



La roue du bonheur

**Ossature bois,  
Escalier sur mesure  
Charpente, Menuiseries, Parquet**



Le conseil et le savoir faire de professionnels à votre écoute

**BOIS ET STRUCTURES DU PATIS**  

 7 rue des Auges  
 60650 SAINT-PAUL  
 Tél. : 06 07 03 63 29  
 bspcharpente@wanadoo.fr



## EXPOSITION

### « PRIX de PEINTURE 2022 » 11<sup>ème</sup> Edition

« Des Couleurs, de la Magie, du Talent ! Cette exposition est très diversifiée, il est agréable de partager avec les artistes » Merci ...  
 « Beaucoup d'œuvres magnifiques et toutes différentes. Belle salle, très bon accueil, je reviens l'année prochaine »  
 « Toutes nos félicitations pour une exposition éclectique et très agréable visuellement »  
 « Belle découverte pour des enfants de 3 et 10 ans »  
 « Très belles découvertes, un accueil très sympathique. Nous revenons pour la prochaine édition »  
 « Intéressant par sa variété »  
 « Joli moment, couleurs, lumières et éclectique – Bravo »  
 « Très belle expo, variée, de belles œuvres et des artistes à l'écoute et sympathiques. Bravo à toute l'équipe d'organisation qui nous a donné l'opportunité de découvrir le talent d'artistes locaux »  
 « Merci d'avoir le Prix des Jeunes pour notre Ecole »

Qui mieux que les visiteurs eux-mêmes pour parler de notre Exposition ?

Les amateurs d'art se sont ainsi retrouvés les 10-11-12 et 13 novembre pour admirer les œuvres de 45 artistes, la plupart habitués de notre Exposition, mais aussi de nouveaux talents attirés par la qualité des œuvres exposées chaque année.

La renommée de notre salon d'automne attire de plus en plus de peintres venant d'horizons artistiques très diversifiés, et c'est ce qui est remarqué par les visiteurs.

À SAINT-PAUL nous apprécions la créativité qui émane de styles différents : du figuratif au plus abstrait, et nous apprécions aussi les recherches personnelles telles que la peinture en 3D ou le dessin à la mine de plomb...

Notre ambition est de faire découvrir ce que le monde de l'art nous laisse imaginer.

Mise à l'honneur :

Nous avons cette année mis à l'honneur André VAN BEEK, peintre originaire de SAINT-PAUL, très apprécié dans la région et bien au-delà puisqu'il a exposé jusqu'aux Etats Unis et au Japon C'est Danièle LECHAPPE qui nous parle de lui en ces termes :

« Il peint de nombreux paysages de Picardie ainsi que son jardin d'artiste coloré avec lequel il est en parfaite osmose.

Le dessin est très important pour lui, mais il s'en affranchit parfois pour nous proposer un environnement plus proche des post impressionnistes.

Cet autodidacte ne revendique aucune Ecole, il possède le don de rendre le sujet qu'il peint dans sa beauté originelle »

Nous avons pu admirer de nombreuses œuvres d'André durant ces 4 jours.

Et le Palmarès :

Notre jury, composé de 7 membres, a attribué les Prix suivants :

- 1<sup>er</sup> Prix : INDRALORETTE -GANASE de Pontis- Alpes de haute Provence
- 2<sup>e</sup> Prix : Jean-Pierre EMERY de Roissy
- Prix de la Création Artistique : Pierre MÖRI, de Montmorency,

exposant pour la 1<sup>ère</sup> fois à Saint-Paul

- Le Prix VAN HOLLEBEKE, décerné par Gérard HEDIN, a été attribué à Claudine BICKERT, de Beauvais
- Un Prix Spécial a été attribué aux enfants des Ecoles de Saint-Paul, et nous remercions vivement Madame Amandine TERNISIEN, Directrice, et toute l'équipe d'enseignants qui ont su mobiliser les jeunes talents pour produire des œuvres originales et très prometteuses. Nous les retrouverons l'année prochaine.
- Un Prix Coup de Cœur a été décerné à M. Bruno VERWAERDE de Lille pour ses œuvres à la mine de plomb.

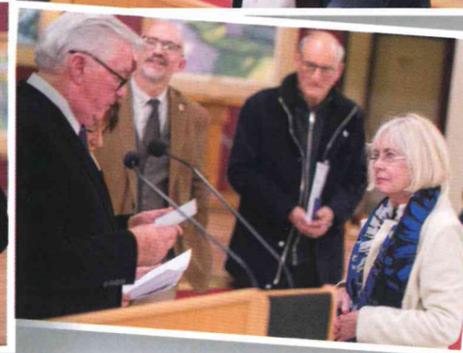
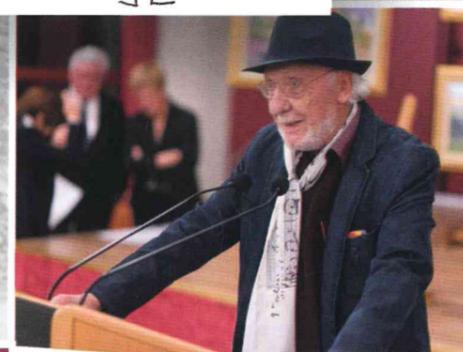
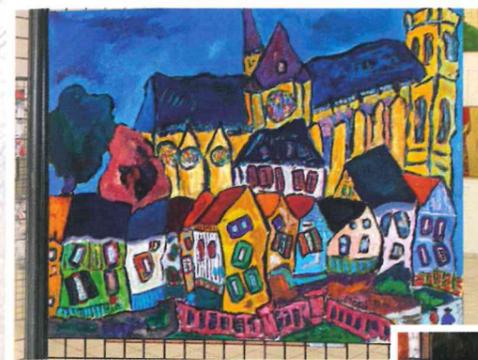
#### Remerciements :

A tous les bénévoles qui nous ont aidé pour faire de cette manifestation une grande réussite : le personnel de la Commune, l'équipe technique, la sono, le buffet ....

Aux membres de jury pour leur implication

A Gérard HEDIN qui nous permet de récompenser chaque année les artistes et de vivre un moment très convivial d'échanges et de partage lors du vernissage.

Et bien sûr, merci aux 450 visiteurs qui nous encouragent par leurs commentaires élogieux à poursuivre cette aventure.  
 Rendez-vous en 2023 pour de nouvelles découvertes artistiques.



# LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

## L'Amicale des chasseurs de Saint-Paul



### Bilan de la saison 2021-2022

L'exercice 2021-2022, a nouveau, fut une belle saison. Les sangliers sont toujours très présents. La population de chevreuils est en constante progression, des prélèvements se sont fait, toujours en fonction du taux de reproduction et des densités d'animaux. La fédération des chasseurs de l'Oise finance, grâce aux cotisations des chasseurs, les dégâts que les sangliers font sur les cultures agricoles et pâtures. La sécurité reste notre objectif, à nouveau, si vous souhaitez vous en assurer, contactez-nous via la mairie. Nous vous recevrons et vous montrerons notre fonctionnement. Si vous venez à vous promener dans les bois communaux et que nos chemins se croisent, pas d'inquiétude, signalez-vous, souriez et continuez votre promenade sereinement. L'idéal est de porter des vêtements visibles, faites comme nous, visibilité est mère de sécurité. Si l'un de vous, chasseur, propriétaire ou résident de la commune, souhaite découvrir le territoire, contactez notre mairie qui a la faculté de vous inviter à tout moment, n'hésitez pas, nous vous accueillerons avec la sécurité, convivialité et la sobriété qui convient. L'ensemble des adhérents se joignent a moi afin de remercier le conseil municipal de Saint-Paul ainsi que monsieur le maire qui nous permettent de pratiquer nos activités sur les biens communaux.

## L'Amicale des pêcheurs de Saint-Paul

Les membres de l'amicale



Une bien triste saison pour nos pêcheurs qui n'ont pu satisfaire leur loisir, pour cause , le niveau de l'étang plus que bas , dû à la sécheresse, à la mi décembre, celui-ci n'a repris qu'une dizaine de centimètres. Le manque d'eau et d'oxygène a provoqué la mort de carnassiers : quelques belles perches et à notre grande surprise, 4 brochets de 85 et 95 cm .

La population des autres espèces est restée stable. Bien que l'effectif de pêcheurs soit en diminution depuis la covid, nous allons persister pour les lâchers de truites pour la saison 2023-2024 ,ouverture prévue le 11 mars 2023. Le manque d'adhérents et l'augmentation du prix des truites, nous pénalise pour l'avenir.

L'Amicale remercie la commune pour son soutien et compte sur la présence des personnes intéressées, à la réunion qui se déroulera à la salle de la mairie le 10 février 2023 à 18h00, lors de laquelle sera procédé le renouvellement du président .

L' Amicale souhaite à tous , une très bonne année 2023 et prenez soin de vous.

Inscription adulte de la commune : 50€  
jeunes jusqu'à 14 ans : 20€  
Carte journalière : 12€ excepté les jours de lâcher de truites.  
Pour contact : M. Le Pioufle Richard : 06 17 71 31 63  
M. Cubaynes Claudé : 06 10 74 18 23



## Association des Parents d'Élèves (APE)

### COMPTE RENDU MANIFESTATIONS ACTIONS 2021 /2022 APE SAINT-PAUL

L'association des parents d'élèves regroupe les familles ayant un ou plusieurs enfants scolarisés dans notre village, ainsi que tous ceux qui se sentent concernés. Nous organisons les manifestations citées ci-dessous afin de récolter des fonds pour les enfants de notre école (sorties, projets éducatifs, transports pour se rendre sur les différents lieux dans le cadre de l'école). Voici la liste des diverses actions qui ont été menées en 2021 /2022.

#### BROCANTE 11 NOVEMBRE 2021

Après discussion avec Mr Le Maire, nous avons proposé de refaire la brocante le 11 Novembre pour cette année. Contre toute attente, le soleil fût au rendez-vous et cette manifestation a été un succès.

Près de 100 exposants ont déballé dans la rue de l'Avelon et sur la place du village et les visiteurs ont défilé toute la journée. L'association remercie tous ces exposants et visiteurs pour cette belle journée, ainsi que tous les bénévoles qui ont œuvrés pour que cette manifestation se passe au mieux

#### MARCHE DE NOËL 2021

Comme tous les ans, les enfants fabriquent avec l'aide de leurs enseignants et atems des objets de Noël qui sont vendus au prix souhaité par les parents. Ses bénéfices reviennent à l'APE pour le financement des projets de l'année. Merci aux enseignants et aux parents bénévoles ainsi qu'à la garderie pour ses jolis objets. BRAVO les enfants !!!

#### KERMESSE 18 JUIN 2022

Petits et grands ont présentés leur chants et chorégraphies sous

**Chez Patrick**  
**Traiteur**  
Boucherie - Charcuterie  
Fabrication Maison

  
SERVICE  
TRAITEUR  
www.chez-patrick.com  
Devis personnalisé

GOINCOURT - 03 44 45 15 09  
chezpatricktraiteur@gmail.com

**CMS**  
PUBLICITE

Impression numérique - panneaux publicitaires - autocollants sérigraphie  
découpe de lettres - flocages textiles - décors de véhicules - vitrines

60000 BEAUVAIS/ALLONNE  
Tél. 03 44 84 73 00

  
**PRECISIUM**

**GARAGE DE SAVIGNIES**

Tél. : 0344822626  
Email : garagedesavignies@gmail.com

22 rue de Beauvais  
60650 Savignies



# LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

les yeux de leurs familles. Les divers jeux (châteaux gonflables remplis d'eau, chambouloutout, jeux picards, pêche aux canards, course en sac, tir à la corde, tir au but, course de tracteurs, brumisateurs pour rafraîchir petits et grands...) et tombola ont animé cet après-midi ensoleillé et très chaud. Merci aux institutrices, aux parents pour l'aide apportée à cette journée, ainsi qu'à la municipalité et à l'agglomération du Beauvaisis pour le prêt du matériel.

## LOTO 8 OCTOBRE 2022

CARTON PLEIN avec 250 joueurs qui ont participé à ce loto spécial cartes cadeaux. Un grand merci aux bénévoles qui se sont mobilisés. Et également un merci particulier à notre crépière qui nous a fait plus de 200 crêpes. Merci à tous les sponsors pour cette magnifique tombola (vous étiez près de 40 boutiques), merci Ludivine et Christian pour le démarchage auprès de tous ses magasins.

## BROCANTE 11 NOVEMBRE 2022

Comme tous les ans, notre brocante rencontre un réel succès, près de 110 exposants particuliers et professionnels. Nous allons être obligés de retirer les véhicules pour optimiser le plus de place possible. Merci à la municipalité pour le prêt des grilles et la mise à disposition de la halle et de la place du village. Merci au Parc Saint-Paul pour le prêt des tables. Merci à M. Allart Olivier d'être venu pour le ramassage des ordures le soir avec son camion benne. Merci à Jonathan et Christian pour la mise en place des grilles. Merci à tous les bénévoles pour votre participation, comme nous le disons souvent ENSEMBLE NOUS POUVONS FAIRE BEAUCOUP !!! Une brocante de Printemps devrait voir le jour, nous vous reconfirmerons la date ultérieurement.

## ARBRE DE NOEL PARC Saint-Paul 4 DECEMBRE 2022

Le Parc Saint-Paul en collaboration avec l'APE et la commune offre à tous les enfants scolarisés une journée de Noël ainsi qu'à leurs parents (2 accompagnants par famille). Nous tenons à les remercier sincèrement pour cette belle initiative.

L'APE invite les parents des élèves à rejoindre l'association. Nous sommes actuellement 26 membres.

Nous remercions Mr Le Maire et son équipe pour la mise à disposition des locaux et du matériels ainsi que l'agglomération du Beauvaisis.

### Pour rejoindre l'association :

Contactez-nous au 07.66.50.65.89

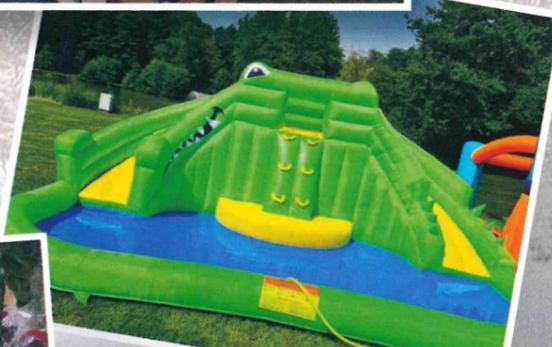
OU par mail à l'adresse suivante :

[apestpaul60650@gmail.com](mailto:apestpaul60650@gmail.com)

ou sur la page Facebook APE DE ST PAUL

Au nom des membres de l'association, je vous souhaite de merveilleuses fêtes de fin d'année

Sami LELEU



# LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE



A.S.E.S.P.

## ASESP

(Association pour la Sauvegarde de l'Église de Saint-Paul)

**8 MARS 2022 :** première réunion de bureau. Marie-Françoise, ayant vu Mr. le Maire le 16 février, a tenu à informer le bureau de ce qui avait été abordé.

L'état extérieur de la tourelle est alarmant mais les travaux ne pourront être programmés avant 2023. L'ASESP va contacter Mr et M<sup>me</sup> Courageux pour envisager un devis concernant la verrière sur le mur à côté de la tourelle.

Le 2 mars, Marie-Françoise les a rencontrés dans l'église et il s'avère que la verrière est en très mauvais état car très ancienne. Les verres sont du 17<sup>ème</sup>, repiquage après casse, absence de mastic et plomb cassé par endroit, serrurerie du 17<sup>ème</sup> et châssis anciens. Dès que les devis nous arriveront, nous les ferons suivre à Mr. HEDIN.

## CONFERENCE SUR L'ORDRE DE MALTE DU 13 MAI 2022

Françoise Lefeuvre a trouvé un conférencier en la personne de Monsieur Hubert de VESIAN, Chevalier de l'Ordre de Malte qui est venu gracieusement de Compiègne et nous a passionné. Nous ne savions comment le remercier et nous étions très gênés du peu de participation. Des amis très généreux ont permis que nous rentrions dans nos frais relativement minimes puisque les flyers avaient été conçus gracieusement par la fille de Françoise et imprimés au plus juste prix.

## RENOVATION DE LA SACRISTIE :

Un peu de retard dans l'achèvement de la rénovation de cette pièce. Nous avons demandé 3 devis de peinture et avons retenu l'entreprise DUMONT. Mais, étant donné l'humidité existante, nous avons demandé un avis supplémentaire à un plaquiste afin d'isoler les murs avant la pose de la peinture. Etant donné le prix élevé, nous avons demandé conseil à Mr. SCHEIDLER qui est intervenu sur le mur d'entrée de l'église. Il nous a proposé de décaper les murs extérieurs, de laisser passer un peu de temps et de mettre à nu les murs intérieurs. Nous lui faisons confiance au regard du travail déjà réalisé dans notre église. La peinture de la porte, des fenêtres et des portes des petits placards sera réalisée dans un second temps.

Nous remercions Mr. MAGNIN qui a consolidé le chasublier que vous pouvez voir dans la sacristie. Il est superbe.

Danielle LECHAPPE nous a expliqué le travail considérable déjà effectué pour refaire la plaquette de présentation de l'église. Elle continue à s'en occuper.

## ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 21 JUIN 2022

Après quelques minutes d'attente car nous espérions plus de participants, nous avons commencé la séance. Jean-Claude LECAS a félicité les membres de l'Association pour leur dynamisme et le mal qu'ils se donnent. Il a donc précisé que c'était pour cela que la Mairie nous allouait une belle subvention !!

MF. VERHAEST reste Présidente - D. CRESTEY Présidente d'honneur - Monique LAUTHIER ayant souhaité démissionner de son poste de Trésorière, c'est Martine MOREL qui la remplace et

Françoise LEFEUVRE reste Secrétaire.

**MEMBRES DU BUREAU :** Ch. BIEHLMANN - A. CHICHERY - M. LAUTHIER- D. LECHAPPE- P. ROQUETTE - et deux membres de droit : Gérard HEDIN et le Père Stéphane JANSSENS.

## JOURNEES DU PATRIMOINE DU 18 SEPTEMBRE 2022

Nous avons ouvert l'église de 10h à 19h. Il ne faisait pas très chaud mais nous avons eu une soixantaine de visiteurs à l'église et dans la salle de la Mairie. Des enfants ont encore participé au jeu de piste et sont repartis avec des petits cadeaux. Arlette CHICHERY, Danielle LECHAPPE, Françoise LEFEUVRE et MF. VERHAEST y ont passé leur journée. Un tableau de A. Van HOLLEBEKE représentant l'abbaye, prêté par Martine MOREL, a pu être exposé pour la première fois. Trois autres, prêtés par des particuliers comme l'an dernier ont ravi les visiteurs.

Stéphane GARCIA à la guitare et Charbel CHARBEL au violoncelle ont merveilleusement accompagné les visites.

## LE 23 SEPTEMBRE 2022

RV avec J.C. LECAS (Mr. G. HEDIN ayant un empêchement) F. LEFEUVRE ET MF VERHAEST souhaitaient avoir une écoute de la Mairie. Elles avaient été interpellées par la chute d'ardoises venant du toit de la tourelle juste à la sortie de la petite porte de côté. Elles ont été très heureuses que J.C. LECAS délimite un « périmètre de sécurité ».

Le devis de M. et M<sup>me</sup> COURAGEUX a pu être transmis à J.C. LECAS le 25 septembre. Le moment venu, il serait bon que ce devis soit discuté lors d'une réunion « travaux ».

Nous remercions Mr. LECAS pour son écoute.

## CONCERT DU 8 OCTOBRE 2022

Une centaine de personnes bien au chaud, dont Mr le Maire, ont été ravies de retrouver le Groupe vocal « Voix si - Voix là ».

Trente six choristes, une ambiance extraordinaire pendant ce merveilleux concert très applaudi, dirigé par l'inimitable Philippe TELLIER. Une soirée de rêve qui nous a fait voyager dans le monde entier. Le soir même, l'église était tout à fait rangée comme s'il ne s'y était rien passé !!! Nous en remercions les choristes, Patrick PACHIONNI et tous ceux qui les ont aidés.

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter avec un peu d'avance de très agréables fêtes de Noël et de vous présenter nos meilleurs vœux de Bonne et Heureuse Année 2023 !!!

**Des Fleurs en Plus**  
Livraison Saint-Paul gratuite  
51 et 53, Place de la Cathédrale - 60000 BEAUVAIS  
03 44 45 41 49

# LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

## Club de l'âge d'or



Emile BOURGUIGNON

## Club de l'Âge d'or Emile Bourguignon

Nous souhaitons tout d'abord remercier nos adhérents pour leur fidélité et leur participation à nos manifestations.

Nous remercions également Monsieur le Maire et le Conseil Municipal pour leur soutien et leur participation, ainsi que pour leur subvention et le prêt des salles afin que toutes nos manifestations soient organisées.

Cette année, le Club de l'Âge d'Or a enfin pu reprendre ses activités après ces deux années de COVID-19.

Une fois par mois, les adhérents se rassemblent pour un après midi jeux (Loto, Uno, Belote, Scrabble, ...) suivi d'un goûter. C'est un moment de partage et de convivialité.

Des sorties et des repas ont été organisés tout au long de l'année :

En mars 2022, nous nous sommes rendu à La Belle Epoque où nous attendaient un bon repas et un magnifique spectacle, 33 personnes ont pu participer.

Le 16 juin 2022 nous nous sommes rendus en Normandie où nous avons visité la Ferme au Fil des saisons avec découverte de l'écomusée du lin, puis nous avons déjeuné au restaurant et l'après-midi nous nous sommes rendu à l'atelier-musée du textile.

Le 20 juillet 2022, nous nous sommes rendu chez le peintre Van Beek pour un pique-nique suivi d'une visite du jardin très fleuri à cette époque.

Le 25 août 2022, nous sommes allés au Parc Saint-Paul où Mr Campion nous a accueilli pour un repas copieux et délicieux au self-service, puis nous avons profité des attractions.

Le 4 septembre 2022, Nous avons organisé notre banquet pour fêter les 40 ans de notre Club, où nous avons dégusté un merveilleux repas préparé par Concept Cuisine de Breteuil et où Mr GARIDO et ses danseuses nous en ont mis plein les yeux avec leur spectacle. Chaque adhérent est reparti pour cette occasion avec pour les femmes un magnifique parapluie porte-serviette et pour les hommes une bouteille de vin.

Le 27 octobre 2022, Nous sommes allés à Margny les Compiègne à un spectacle organisé par Génération Mouvement où plusieurs Clubs se sont rencontrés.

Toutes ses activités sont ouvertes à tous .

Pour information :

Lorsque vous louez la salle Dany Bocquet, le Club de l'Âge d'Or a la possibilité de vous louer de la vaisselle.

Renseignements :

M<sup>me</sup> GAQUER Edwige : 06 22 07 95 83 • 03 60 29 34 32

**Joyeux Noël et Bonne Année 2023**



# LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE



## Le football club de Saint-Paul

« Volonté de fer et de bien faire »

Un rapide bilan sur la saison dernière et des nouvelles du club : la difficulté de cet exercice réside dans le fait qu'une saison de football se déroule de juin à juin à cheval sur deux années administratives.



La saison dernière s'est déroulée du mieux possible avec des résultats encourageants pour toutes les catégories engagées. Elle s'est clôturée par l'assemblée générale, en présence de M. le Maire et avec une participation record de plus de cent licenciés et parents, preuve à la fois de l'implication et de l'intérêt de tous les membres.

A l'intersaison, le club a vu son effectif de dirigeants renforcé par l'arrivée d'un arbitre officiel. Cela peut paraître anecdotique, mais recruter une personne intéressée par la fonction et dotée de l'esprit club de Saint-Paul, capable de suivre la formation et réussir l'examen final nous a pris plusieurs années. Un grand merci à Maxime.

Avec 135 licenciés, nous avons sèchement entamé la nouvelle saison sur une pelouse « en glaise »

Les limites des valeurs du sport collectif ne sont pas connues mais débordent largement des lignes du terrain de football

Faites comme eux et venez nous rejoindre, nous aider ou nous encourager !

Pour le club, son président,  
Jean-Marc BOLLE



## La truite de l'Avelon

Cette année 120 kg de truite ont été déversés sur le parcours de pêche. Des travaux vont être effectués cette année avec le syndicat des eaux et les pêcheurs.

Président : M. Allart Olivier  
06 73 66 71 64

## Tennis club Saint-Paul

Finalement, cette saison 2022 aura été meilleure que prévue. Certes la covid 19 était encore au rendez vous, principalement en début de saison et a entraîné quelques contraintes pour les adhérents et enfants. Les restrictions d'utilisation des locaux, la mise en place du contrôle du Pass sanitaire ont compliqué les activités, mais tous ces soucis ont progressivement disparu nous permettant ainsi de pratiquer notre sport favori dans des conditions acceptables. Seule ombre au tableau, la perte de quelques licenciés qui, craignant l'épidémie et ses conséquences, n'ont pas renouvelé leur adhésion

Mais ceci ne nous a pas empêché de participer aux différents championnats organisés par le Comité Départemental de tennis tout au long de l'année.

Tout d'abord, dans le championnat d'hiver avec une équipe Messieurs en seniors + 55 ans qui se classe troisième de sa poule en seconde division. Notre équipe Dames, engagée en 35 ans +, alors que toutes nos joueuses dépassent les 60 ans, a fait mieux que se défendre en terminant quatrième malgré des rencontres où les joueuses affichaient 25 ans de moins !

Dans le championnat de printemps, la même équipe 55 + Messieurs s'est particulièrement illustrée en terminant première de cette compétition et en étant sacrée Championne de l'Oise deuxième division

Par contre un moins bon résultat en Coupe Michel Sueur, rencontres réservées aux joueuses et joueurs de plus de 60 ans qui se jouent en semaine dans une ambiance très conviviale : c'était une première pour notre club et nous ferons mieux cette année. Enfin, pour terminer la saison et permettre à nos jeunes de se confronter en match officiel, nous avons engagé une équipe messieurs dans le championnat senior et ce fut une réussite puisqu'elle termine deuxième de sa poule en 5<sup>e</sup> division : tous nos joueurs, issus de l'école de tennis, ont ainsi pu mettre en pratique les coups droits et revers appris pendant les cours.

Au vu de ces résultats, c'est donc une année globalement positive sur le plan sportif.

Il en est de même pour notre Ecole de tennis qui forme ces jeunes tout au long de l'année. Des début septembre, notre éducateur, Christophe Cubaynes, accueille les enfants de 5 ans à 18 ans dans des groupes de quatre à six, répartis en fonction de leur âge et de leur niveau. Les cours sont dispensés dans notre gymnase, à raison d'une heure par semaine, hors vacances scolaires ; cela permet de suivre une progression continue tout au long de l'année

Nous sommes très attachés à cette école, qui a vu défiler de nombreux enfants de la Commune et qui permet à ceux-ci d'obtenir une bonne technique de base pour pouvoir progresser rapidement et éprouver du plaisir dans ce jeu. On parle beaucoup aujourd'hui de sport santé : le tennis en fait partie et a cet avantage, par rapport à d'autres sports, de pouvoir se pratiquer à tout âge : D'ailleurs dans nos adhérents, nous comptons huit joueuses et joueurs de soixante dix ans et plus, qui pratiquent non seulement en loisir mais également en compétition. Nos courts extérieurs ne sont pas saturés et nous pouvons accueillir de nouveaux adeptes : Alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre, vous trouverez des conditions de jeu agréables sur deux courts

# LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

refaits à neuf. La rénovation du troisième est prévue en 2023. Nous disposerons alors d'installations permettant le développement futur de notre club et je voudrais ici remercier la Commune pour son engagement et son soutien, ainsi que toute l'équipe qui m'entoure et qui m'aide dans la gestion quotidienne de notre Association.  
Passez de bonnes fêtes de fin d'année et bonne année 2023

Jean Claude LECAS,  
Président du Tennis Club Saint-Paul Progrès

## La Boule Saint-Pauloise

En cette année 2022, nos activités « pétanque » ont pu se dérouler quasiment normalement avec surtout moins de contraintes COVID.

La composition du bureau s'établit comme suit :

- Président d'Honneur : Monsieur Claude CUBAYNES ;
- Président en exercice : Monsieur Pascal LEJEUNE ;
- Vice-Président : Monsieur Eric VAN LEMBERGHE ;
- Trésorière : Monsieur Louis SOSTEN ;
- Secrétaire : Monsieur Jean Michel NICOLAS ;
- Membres : Monsieur Maurice PREVOST ;
- Monsieur Bernard LEROY ;
- Monsieur Jacques VARAGNE

Les jours, heures et lieux des entraînements restent inchangés :

- Le mardi à partir de 14h00 au Mont Saint Adrien (sur la place du village) ;
- Le vendredi à partir de 14h00 à Saint Germer la Poterie (à côté du monument des aviateurs américains) ;
- Le samedi à partir de 14h30 à Saint-Paul (Espace loisirs du Becquet).

Dans la période hivernale (fin Novembre à fin Mars), les entraînements se déroulent à partir de 14h00 uniquement à l'Espace-loisirs du Becquet à Saint-Paul compte-tenu de la présence de la Halle Gérard Hédin permettant une pratique abritée en cas d'intempéries.

De plus sur l'ensemble de la saison, en cas de mauvaises conditions atmosphériques (aussi bien le mardi que le vendredi) sous la halle de l'espace-loisir du Becquet à Saint-Paul.

Le maître-mot de cette association reste la pratique de la pétanque dans une ambiance conviviale, renforcée de bonne humeur, n'empêchant pas un certain esprit de compétition.

Cette année a permis la réalisation de 3 concours internes (un tête à tête, une doublette constituée, une doublette à la mélé avec barbecue) mais aussi l'annulation de notre traditionnel concours ouvert à tous du 14 juillet compte tenu de la canicule.

Je ne pourrai finir cette présentation de notre association, sans que le bureau et les membres remercient vivement la municipalité de Saint-Paul et son maire Gérard HEDIN.

Il va de soi que vous pouvez venir rejoindre cette communauté bouliste afin de partager notre passion, et nous suivre sur notre site Facebook « La Boule Saint-Pauloise ».

Ainsi est dressé le bilan 2022, en espérant une bonne saison 2023.

Espérant que vous serez nombreux à nous rejoindre. L'ensemble des membres de La Boule Saint-Pauloise vous présente ses meilleurs vœux, notamment de santé pour 2023.

Le Président  
Pascal LEJEUNE



# LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE



## Comité des fêtes

Le comité des fêtes a repris ses activités pour les 12 ans du marché, un rdv incontournable du dimanche matin ou l'équipe du comité des fêtes vous accueille au bar (chez Bruno) et à la triterie (chez Mitou) de 8h30 à 12h00. Pour fêter ces 12 ans un repas sur réservation (jambon à l'os sauce madère servi avec des frites) a été proposé le midi. Une tombola avec des produits offerts par nos commerçants a permis à beaucoup de visiteurs de repartir avec des cadeaux. Un grand merci à tous les commerçants du marché de leur implication pour cette journée d'anniversaire, merci à Jack Noël, Jérémy et Marie pour l'animation et rdv pour les 13 ans.



## 27<sup>ème</sup> édition de la FETE DE LA SOUPE.

Huit équipes représentant six associations (badminton – Tennis – Chasseurs – Pétanque – Rollers et foot (3 équipes) se sont retrouvées donc ce samedi 10 septembre 2022 pour le traditionnel Défi Inter-associations.

Cette année le thème de cet après-midi était « l'Amour » !

Tout a commencé par un quizz musical ou de courts extraits ont été diffusés et où il fallait trouver le chanteur. Cela allait de Jacques Brel (« Quand on a que l'amour ») à Hoshi (« Et même après je t'aimerais ! ») Autant vous dire qu'il y en avait pour tous les âges et tous les goûts !

Les équipes se sont ensuite défiées sur 9 jeux où le thème de « l'Amour » était encore présent : Couples célèbres - Chanson d'amour - Vie de couple : Le rangement parfait (Billard Hollandais) - Les Flèches de Cupidons - Roule ma boule (Pétanque avec une cible en forme de cœur) - Jeu de communication (parcours aveugle) - Mémo Mariage - Scène de ménage (lancer d'assiette) - Jeu de l'amour et du hasard (shut the box)

En finale se sont retrouvées les associations « Foot Vétérans » et « Pétanque ». Ces équipes se sont affrontées sur 3 épreuves. Les deux premières (Mémo Film d'amour - Puzzle en forme de cœur) ont scellé le sort du challenge.

En effet la valeureuse équipe de pétanque qui arrivait à ce niveau pour la première fois a dû s'incliner devant le foot qui sont des habitués de cette situation.

Nous avons terminé cette après-midi en entonnant quelques chansons d'amour version karaoké

Une bien belle après-midi .... Allez à vous ... On va s'aimer, Dans un avion, sur le pont d'un bateau, On va s'aimer, à se brûler la peau, à envoler, toujours, toujours plus haut Où l'amour est beau, oh, oh, oh, oh, oh !!!

1<sup>er</sup> : FC Saint-Paul, 2<sup>ème</sup> : BADMINGTON, 3<sup>ème</sup> : CHASSEURS  
4<sup>ème</sup> : PETANQUE, 5<sup>ème</sup> : SPP ROLLERS, 6<sup>ème</sup> : TENNIS, 7<sup>ème</sup> : AGE D'OR  
Un grand merci aux 7 associations qui ont répondu par leur présence sachant que la commune en compte 19 !!!

A 19H00 le cochon-frites servi avec sa sauce secrète a cette année encore connu un grand succès. Un grand merci à l'équipe de bénévoles qui se reconnaîtront car sans eux rien ne se ferait. La retraite aux flambeaux a été appréciée par tous les participants. Après la balade dans le village les enfants qui ont ramené leurs bâtons de flambeaux se sont fait remettre un ticket pour faire un tour de poney offert par le comité des fêtes. Merci aux bénévoles qui ont géré le défilé.

Pendant la soirée le groupe « REPLAY EVENEMENTIEL » a enflammé la piste de danse pour le plus grand plaisir de tous.

Pour terminer la soirée un feu d'artifice grandiose a été tiré par notre ami et artificier BUNNY ARTIFICE.

Cette année encore a été préparé la traditionnelle soupe de SAINT-PAUL. Une préparation longue qui a commencé le samedi matin, je remercie le club de l'Age d'or qui a su proposer une soupe de qualité. Cette soupe a été servie avec une paella suivie d'un dessert préparé par la ROTISSERIE MARAIS dont plus de 150 personnes se sont délecté.

Un grand spectacle transformiste de « Norbert et ses Drôles de Dames » a emporté le temps d'une heure notre commune dans les strass et paillettes, un spectacle plein d'humour apprécié de tous. Je remercie mon ami Jack NOEL et son équipe pour la sonorisation et l'éclairage pendant tout le week-end.

Le dimanche les enfants ont pu s'adonner à l'équitation avec des tours de poneys organisés par l'écurie et centre équestre Heinola de Lachapelle-aux-Pots.

Le lundi à 16h30 un goûter et des tours de manèges ont été offerts aux enfants de la commune par la municipalité.

Je remercie Monsieur HÉDIN toujours présent et investi pour la fête du village, le conseil municipal, les secrétaires de la mairie, les employés techniques pour le travail de montage et démontage, tous les bénévoles et membres des associations pour la tenue du bar et la vente de tickets, Nos deux reines de la frites, l'âge d'or pour la soupe, le service de sécurité et tous ceux qui ont œuvré au bon déroulement de la fête.

Et comme je le dis tout le temps

« SI TU CRITIQUES UN BENEVOLE,  
SOIS SUR D'ETRE CAPABLE DE LE REMPLACER ! »

A noter dans votre agenda : la 28<sup>ème</sup> fête de la soupe aura lieu le 9, 10, 11 septembre 2023

Nous vous souhaitons une belle année 2023 et surtout prenez soin de vous !!

Pour le comité des fêtes  
Arnaud PERRIN.



# LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE



## Saint-Paul Badminton

Le début de la saison 2021/2022 était attendu par l'ensemble des licenciés, qui cause Covid n'avaient pu pratiquer leur activité sportive comme ils auraient souhaité. Compte tenu de cette situation, les « anciens licenciés » ont eu l'heureuse surprise de n'avoir pas à payer leur cotisation pour cette saison.

De nouveaux adhérents ont rejoint le club de badminton et en fin de saison, nous comptons 44 licenciés.

Chaque mois une manifestation sportive a été proposée aux joueurs, telles que soirées du badminton, tournois internes sous différentes formules, challenge, participations aux tournois organisés par d'autres clubs. Lors du tournoi avec challenge de mars, la municipalité a remis le jeu de maillots qui devront être portés par tout joueur lors de rencontres.

La saison s'est terminée avec l'assemblée générale le 9 juillet 2022, pendant laquelle la présidente a souligné la diminution du nombre de joueurs participants aux tournois, les blessures mais aussi la satisfaction du club pour la première victoire d'une équipe de Saint-Paul au tournoi interclubs (Virginie-Thibaut) et la bonne position au classement pour une autre équipe (Mathilde-Corentin).

Le conseil d'administration a vu l'arrivée de nouveaux membre et est maintenant composé de :

Présidente : Isabelle MODESTE

Vice-présidente : Céline VERDUYN

Trésorier : Pascal CATOIRE

Trésorière adjointe : Murielle CRENIER

Secrétaire : Alain CRAPOULET

Secrétaire adjointe : Delphine VERDUYN

et comme membres : Sandra, Virginie, Renald, Guillaume et Nuno..

### La nouvelle saison 2022/2023

Elle a commencé par la participation du club au défi inter associations où nous avons recruté dans l'équipe, une personne de l'Âge d'Or qui a montré à tous son dynamisme, sa bonne humeur. Ce fut une agréable après midi où la bonne humeur a régné.

Les membres du conseil d'administration se sont réunis avant la reprise afin d'établir le planning des différentes manifestations sportives que le club souhaite organiser, de mettre en place la « logistique » pour les inscriptions auprès de l'UFOLEP, en partie en dématérialisée cette année grâce à Renald.

Pour cette saison, il a été acté que maintenant tout jeune de 16 à 18 ans peut s'inscrire sous réserve d'être accompagné d'un responsable légal. C'est ainsi que dès le début de la saison Mathéo, avec sa mère ont rejoint le club.

En mars 2023, nous avons programmé le tournoi interclubs pour lequel l'année dernière 14 clubs picards ou normands avaient été conviés. Des soirées badminton auront lieu au cours de l'année, et la première était en septembre 2022. La date du tournoi avec challenge a été avancée par rapport aux années antérieures (fin novembre). Enfin, le club est régulièrement invité par les clubs extérieurs à des tournois où chacun peut participer. L'inscription est prise en charge par le club.

Pour rappel, le gymnase est mis à la disposition du club tous les mercredis (sauf période estivale) de 18h à 22h, et les samedis de 10h30 à 12h. Chacun arrive quand il veut et repart quand il veut, aucun horaire n'est imposé. Désormais, le samedi matin, sous certaines conditions, chaque licencié peut inviter une personne sous réserve d'avoir envoyé notamment une décharge au préalable.

Si vous désirez avoir des renseignements, vous pouvez envoyer un courriel à l'adresse suivante bad.saintpaul@hotmail.com et si la pratique du badminton vous tente, vous pouvez venir faire un essai.

A tous, nous vous souhaitons une très bonne année.

Présidente : Isabelle MODESTE



**SMG** 1947

www.smg-decoupage-tolerie.com

DÉCOUPAGE EMBOUTISSAGE
FABRICANT DE
TÔLERIE - PEINTURE

## IGNISIAL PARIS

Cheminée éthanol premium  
Cheminée vapeur et gaz ouvert

www.paris-cheminees.com

## DU PASSÉ AU PRÉSENT

Des produits designs, innovants...  
Des accessoires pour poêles et cheminées

www.dupasse-aupresent.com

# Arnaud Bolle Couverture

(A.B.C.)

## Couverture - zinguerie

DR1660 - Siren 809 945 541

**1 bis route de Gournay - 60155 RAINVILLERS**

**Fixe : 03 44 48 32 95 - Portable : 06 22 80 00 08**

**Email : arnaud.bolle@outlook.fr**

# LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE



## SPP Roller



**A fond les roulettes avec le Saint-Paul Position Roller**

### Une petite présentation :

Évoluant dans le complexe culturel et sportif de Saint-Paul, notre association, Saint-Paul Position (SPP), permet pour les débutants ou néophytes de pratiquer le roller loisir, découvrir les fondamentaux, se déplacer dans les quatre directions, accélérer, freiner et surtout prendre du plaisir sur roulettes.

Mais aussi pour les plus aguerris, des entraînements axés sur la performance et sur l'endurance en vue de s'engager dans les différentes compétitions départementales, régionales et nationales.

### En quelques chiffres :

50 à 60 licenciés / an avec une majorité d'enfants.

Tout cela encadré par un moniteur de roller diplômé d'état, un initiateur fédéral et une équipe d'animateurs compétents.

### Les séances :

Rendez-vous au gymnase de Saint-Paul :

Les jeudis :

- De 18h00 à 19h30 pour les enfants, découverte du patinage, roller loisir, école de roller.

- De 19h30 à 20h15, en salle ou en extérieur aux beaux jours. (Perfectionnement roller, cours de vitesse axés sur la compétition).

- De 20h15 à 22h00. Cours loisirs pour les ados et adultes.

Les dimanches sont consacrés à la randonnée loisir ou sportive en extérieur et aux compétitions.

### L'engagement de l'association et la TRANS'Bray

SPP participe à diverses manifestations sportives officielles ou à la demande des municipalités et autres organismes.

SPP organise et anime la Trans'Bray, une randonnée sur les voies douces de notre village. Cette manifestation met en valeur notre marché dominical et ses artisans en proposant un repas participatif de qualité après un effort d'une trentaine de kilomètres.

### Nos valeurs

Permettre à quiconque intéressé par l'activité roller de s'essayer et de progresser dans un climat jovial et bienveillant. Nous développons et pratiquons le roller en symbiose avec la nature et le développement durable.

### Si vous êtes intéressé :

Renseignements auprès d'Alexandre Pillet  
(Président SPP Roller)  
au : 06 71 90 39 71



## Atelier Aimé Hédin

Anne-Marie, Cathy, Hassina, Marie, Mylène, Marie-France, Sylvie, et Elodie, les adhérentes de l'association ATELIER AIME HEDIN de Saint-Paul ont fait leur rentrée début septembre à l'atelier de poterie. Cet atelier ouvre ses portes une fois par semaine, tous les mardis, dès 17h. Notre atelier est situé dans la cour de la mairie de Saint-Paul. Nous pratiquons en autonomie :

- le modelage de différents types de terre (grès de Saint Amand, grès Indian Stone chamotté, grès Super Manga noir, porcelaine...),
- la réalisation de pièces en colombins grâce à une filière murale,
- la production de plaques d'argile régulières grâce à une crou-teuse de table,
- le coulage de porcelaine et de barbotine dans de nombreux modèles différents de moules en plâtre,
- le tournage de pots, bols, saladiers, assiettes, tasses, vases... avec des tours électriques,
- la pratique de l'émaillage et cuisson en oxydation à haute température (1180°C)...

Pour l'année à venir, nous avons plusieurs projets : réaliser des grandes jardinières en vue de décorer la cour de la mairie, produire nos propres moules en plâtre, et faire venir une potière professionnelle de façon à améliorer nos connaissances et compétences dans le domaine de la céramique.

Si vous êtes intéressé pour pratiquer la poterie, quel que soit votre niveau, en autonomie, et avec les conseils de nos adhérents, ou simplement pour partager avec nous votre passion pour la poterie, joignez-vous à nous, lors d'un atelier. A bientôt !

*Les adhérents de l'atelier*



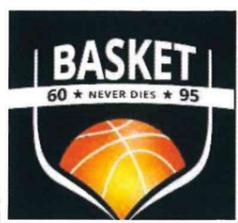
# LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE



*Le Maire adresse tous ses compliments et remerciements pour ces réalisations de l'association poterie Aimé Hédin.*



# LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE



**BASKET-BALL  
à SAINT-PAUL**



« Notre premier trophée départementale nous a été remis des mains du président du comité de l'Oise début juillet, celui de champion de l'Oise de basketball 3x3 dans la catégorie Senior pour la saison 2021/22. C'est un premier pas dans la construction de notre association et de ses effectifs, qui nous permet de grandir et attirer des joueurs et joueuses avec un niveau de jeux de plus en plus élevé. Champion de l'Oise mais pas que, nous avons terminé 2 fois au pied du podium lors de nos participations à la SUPERLEAGUE 3x3 FFBB, le circuit national le plus relevé de France. L'association de basketball 3x3 de Saint-Paul va pouvoir capitaliser sur ses effectifs et surtout se donner des objectifs pour la saison 2022/2023 bien plus ambitieux, comme ceux de participer à l'Open de France. Pour se faire, nos joueurs(ses) devront engranger toute l'année, assez de points au ranking FIBA. Trois équipes Seniors Hommes seront engagées dans le championnat Oise 3x3, mais aussi nous avons réussi à engager une belle équipe senior féminine qui défendra fièrement nos couleurs cette année. Enfin, notre nouveau créneau du dimanche après-midi accordé par la mairie de Saint-Paul contribuera fortement à la réussite de nos équipes. »

David BEAUDART  
Responsable Hauts-de-France, Haute Normandie et Région parisienne Nord



## Le Judo Club

### Une belle saison sportive pour le Judo Club de Goincourt

Cette saison le J.C.G. a vécu des moments forts, tout d'abord par la reprise de ses activités dans une nouvelle salle flambant neuve et adaptée puis la reprise des compétitions pour nos adhérents qui ont obtenu de très bons résultats après 2 années confuses dû à la crise sanitaire.

Depuis sa création, notre club a vu un grand nombre de nos judokas intégrer les structures de haut niveau tel que le Pôle Espoir d'Amiens, de Lille, le Pôle France d'Orléans, l'Institut du Judo et même l'élite de l'INSEP.

Pour cette rentrée 2022, cela aura été le tour de Maélyce FLORINE qui a intégré le Pôle Espoir d'Amiens grâce à ses résultats sportifs et ses qualifications à 2 Championnats de France cette saison.



En effet, vice-championne régionale, elle a représenté les couleurs du Club ainsi que de la commune au niveau national. Lors du Championnat de France 1<sup>ère</sup> Division à Paris où elle perd en 1/16<sup>ème</sup>, et lors du Championnat de France Espoir à Ceyrat en 1/8<sup>ème</sup> de finale. Pour une jeune cadette 1<sup>ère</sup> année, elle a effectué une belle progression et on compte sur elle pour persévérer dans ses efforts.

Autres résultats chez les minimes, Tony CLERY (Champion de l'Oise) et Cylia EUPHROSINE DORNET (Vice Championne de l'Oise) ont obtenu leurs qualifications pour le Championnat des Hauts de France. Cylia obtient une 5<sup>ème</sup> place mais malheureusement non qualificative pour les Championnats de France Minimes.

Les plus jeunes pousses ne sont pas en reste, puisque nos benjamins Kyllian AILHAUD, Nathanaël PETIT et Noa GEORGET MASSON se sont qualifiés au niveau régional. Noa obtient une belle 5<sup>ème</sup> place prometteuse.

Enfin notre saison s'est clôturée par une journée sportive « Judo en famille » et la remise de ceinture. Lors de cet événement, parents et enfants ont partagé des activités sportives dans une ambiance sympathique.

Ces bons résultats découlent d'une politique sportive menée par le Club, par l'équipe dirigeante et les bénévoles, mais aussi grâce aux parents de nos judokas qui apportent toute leur confiance aux enfants afin d'inculquer les valeurs du Judo : le respect, la discipline et le travail.

# LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

Notons que le JCG ne s'attache pas seulement à former des futurs athlètes, il éduque les jeunes à devenir des futurs citoyens de demain. Son travail est de s'engager pour l'éducation aux travers l'apprentissage et la pratique des arts martiaux dans un milieu convivial, familial. Pour compléter son action, des séances de Ju Jitsu / Self Défense sont proposées aux adolescents et adultes, hommes et femmes afin de développer ses aptitudes à répondre à toute agression et d'améliorer leurs conditions physiques.

En prenant une inscription annuelle cela permet à chacun d'effectuer plusieurs séances par semaine sur la période de Septembre à Juin. De plus, les jeunes de moins de 18 ans peuvent bénéficier de la réduction de 15 € du Pass'Sports Citoyen du

Conseil Départemental, ainsi que celui du Pass'Sport gouvernemental de 50 € pour les familles bénéficiaires et les étudiants boursiers

Donc n'hésitez plus, seul, entre amis ou en famille, venez faire une séance gratuite.

Le J.C. Goincourt vous accueille jeunes et adultes, sur 3 sites pour du Judo et du Ju Jitsu / Self Défense : Goincourt, Saint-Paul et Tillé

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez nous contacter par :

Email : [jcgoincourt@orange.fr](mailto:jcgoincourt@orange.fr)

ou

Téléphone : 06 86 16 88 34

## JUDO CLUB DE GOINCOURT - St Paul - Tillé

Reprise des cours de Judo et Ju-Jitsu

N'hésitez plus, venez essayer gratuitement 2 cours

3 sites

**St Paul: Complexe Sportif**

**Tillé: Complexe Sportif**

**Goincourt: Salle Polyvalente**

**LUNDI**  
Baby Judo 18h15 / 19h00  
Groupe 2 19h00 / 20h00

**MARDI**  
Baby Judo 18h00 / 19h00  
Groupe 2 19h00 / 20h00

	MERCREDI	VENDREDI
Baby Judo	17h15 / 18h00	
Groupe 2	18h00 / 19h00	17h30 / 18h30
Groupe 3	19h00 / 20h00	18h30 / 20h00
Ju Jitsu		20h00 / 21h30

Tous renseignements sur place aux horaires de cours



## Le Vitrier Picard

7j/7 - 24h/24

03.44.79.04.03

Vitrierie - Vitrine / façade de magasin -  
Menuiserie PVC/BOIS/ALU - Métallerie -  
Serrurerie

17 Rue de la Gare  
RN31  
60650 - SAINT PAUL

A votre service depuis 1997

[www.vitrier-picard.fr](http://www.vitrier-picard.fr)

Fax.03. 44.46.66.91  
[levitrierpicard@orange.fr](mailto:levitrierpicard@orange.fr)

## ELECTRICITE GENERALE



Particuliers  
Professionnels  
Collectivités

Toutes installations électriques  
Dépannage  
Chauffage électrique  
Courants faibles  
VMC  
Alarme  
Motorisation de portail  
Interphone

24 Bis rue Jehan Legendre 60650 Hodenc en Bray  
Tel: 06-16-19-06-20 / 09-82-53-33-14  
Email: [erickleclerc.electricite@gmail.com](mailto:erickleclerc.electricite@gmail.com)



bp Superfioul

bp superConfort

bp moteurPro

Sarl TORCHY

Fioul domestique - bp superConfort - bp moteurPro  
Gazole - Huiles - Nettoyage de cuves

3 rue de la Prairie  
60650 LA CHAPPELLE AUX POTS

03 44 04 81 81

**Parc Saint Léger  
PARC  
ANIMALIER**

[www.parc-saint-leger.com](http://www.parc-saint-leger.com)

**db** DEMATHIEU  
BARD  
CONSTRUCTION NORD



DEMATHIEU BARD est l'un des principaux acteurs indépendants français sur les marchés de la Construction et de l'Immobilier.

Nos expertises en matière d'infrastructures et génie civil, de bâtiment et de promotion immobilière, alliées à notre ancrage régional nous permettent de répondre aux enjeux de territoires et de les accompagner dans leur développement.



*Osez entreprendre, autrement!*

DEMATHIEU BARD CONSTRUCTION NORD  
Agence de Beauvais  
17 avenue du Beauvaisis  
60000 Beauvais  
Tél : 03 44 07 33 23

## P.F. HEURTEVENT

Pompes Funèbres - Marbrerie

Monuments - Caveaux  
Articles Funéraires - Contrats obsèques  
*Permanence téléphonique jour et nuit*



2 funérariums à votre disposition  
60650 SAINT-PAUL  
21, rue de l'Abbaye  
03 44 82 20 57

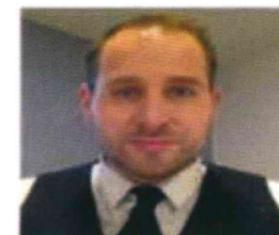
60000 BEAUVAIS  
Rue Pierre et Marie Curie  
11, allée Bernard Palissy  
03 44 02 71 79

**abeille**  
ASSURANCES

Particuliers - Professionnels - Épargne / Retraite



GILLES TULIER



BRICE TULIER



PASCAL VIAL



ANTOINE DEMAZURE

**Clermont, Saint Just, Beauvais**  
**CABINET CSB**

## MARECHAL Père et Fils

Plomberie - Sanitaire - Dépannage  
Rénovation - Création salle de bains  
Faïence - Carrelage

Devis Gratuit

16 Rue du Feu Saint-Jean  
60650 Saint-Paul

Port: 06 26 87 42 25

E-mail: [sarlmarechal@neuf.fr](mailto:sarlmarechal@neuf.fr)

# LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE

«Les lutins du père Noël remercient tous nos enfants pour les belles lettres et dessins déposés dans la boîte aux lettres du père Noël à l'école.»

Hohoho!



# LA VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE





# Buny Artifice

**ARTIFICIER  
PROFESSIONNEL  
C4 - T2**

50 rue Pierre Jacoby  
60000 BEAUVAIS

Tél. 03 44 45 40 33  
Port. 60 22 20 02 64

buny.artifice@orange.fr  
www.buny.fete.com

## Résidence Le Franc Marché Beauvais

Une réalisation de qualité  
pour un emplacement exceptionnel !

Découvrez les appartements disponibles du T2 au T4

Balcon, terrasse et/ou jardin privatif

1, 2, 3 boxes fermés en sous-sol ? C'est vous qui décidez !

Frais de Notaire réduits - Prêt à Taux Zéro - Défiscalisation loi Pinel

**Dernière tranche - Travaux en cours !**



PROMOTION IMMOBILIERE



 03.44.48.15.07

 [www.lkpromotion.fr](http://www.lkpromotion.fr)

NOUS VOUS SIGNALONS QUE LES ARTICLES ÉCRITS ET TRANSMIS PAR LES ASSOCIATIONS, COMMISSIONS ET SYNDICATS SONT SOUS L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DES PRÉSIDENTS OU DES RESPONSABLES.

Ce Bulletin a été entièrement financé par la générosité de nos annonceurs à qui nous vous demandons d'accorder votre confiance, et que nous remercions.

Directeurs de la Publication : Mairie de Saint-Paul - G. HÉDIN - A.G. BEAUDOU

Tirage à 950 exemplaires



**PARC  
SAINT PAUL**



**LE PARC D'ATTRACTIONS POUR TOUTE LA FAMILLE**